



MEINIER

RAPPORT

**Administratif 2017-2018
et Financier 2017**

COMMUNE DE





Page	1	Table des matières
Page	2	Introduction du Maire
Pages	3 à 7	Administration communale
Pages	8 à 9	Etat civil
Pages	10 à 11	Séances du Conseil Municipal
Rapports des commissions		
Page	12	Finances
Page	13	Grands projets
Page	14	Bâtiments
Pages	15 à 19	Culture
Page	20	Sport
Pages	21 à 23	Manifestations communales
Page	24	Routes
Page	25	Voirie
Page	26	Communication
Page	27	Vie de quartier
Pages	28 à 29	Aînés
Pages	30 à 32	Animation social
Page	33	Humanitaire
Page	34	Bien vivre ensemble
Page	35 à 38	Ecole, petite enfance et jeunesse
Page	39	Fanfare municipale
Page	39	Compagnie des sapeurs-pompiers
Page	40	Comptes rendus financiers
Page	41	Commune de Meinier
Pages	42 à 43	Rapport de l'Organe de Révision
Pages	44 à 45	Bilan au 31 décembre 2017
Pages	46	Compte de fonctionnement au 31 décembre 2017 par fonction
Pages	47	Compte de fonctionnement au 31 décembre 2017 par nature
Page	48	Investissements au 31 décembre 2017
Page	49	Bouclement des comptes 2017
Page	50	Dettes communales
Page	51	Fondation Immobilière de Meinier
Pages	52 à 33	Rapport de l'Organe de Révision
Page	54	Bilan au 31 décembre 2017
Page	55	Comptes de Pertes et Profits au 31 décembre 2017
Page	56	Commentaires
Page	57	Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie
Page	58 à 59	Organisation
Pages	60 à 61	Rapport de l'Organe de Révision
Page	62 à 63	Bilan au 31 décembre 2017
Page	64 à 65	Comptes de Pertes et Profits au 31 décembre 2017
Pages	66 à 73	Commentaires
Page	74	Groupement Intercommunal pour la Petite Enfance
Page	75	Rapport de l'Organe de Révision
Page	76	Bilan au 31 décembre 2017
Page	77	Comptes de Pertes et Profits au 31 décembre 2017
Pages	78 à 80	Commentaires
Page	81	Groupement Intercommunal pour le Centre Sportif de Rouelbeau
Pages	82 à 83	Rapport de l'Organe de Révision
Page	84	Bilan au 31 décembre 2017
Page	85	Comptes de Pertes et Profits au 31 décembre 2017
Pages	86 à 89	Commentaires



Madame, Monsieur les Adjoints,
Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux,

Conformément aux prescriptions de la loi sur l'administration des communes, j'ai l'avantage de vous présenter le rapport administratif concernant la période du 1^{er} juin 2017 au 31 mai 2018, ainsi que les comptes-rendus financiers se rapportant à l'année civile 2017, à savoir du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, de la commune de Meinier, du Groupement Intercommunal du Centre Sportif de Rouelbeau (GICSR), du Groupement Intercommunal pour la Petite Enfance (GIPE), de la Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie (FITIAP) et pour la première fois, de la Fondation Immobilière de Meinier (FIM).

Les comptes 2017 de la Commune de Meinier sont assez inédits puisque, bien qu'équilibrés au niveau des revenus et charges habituels, ceux-ci ont bénéficié de la valorisation des actifs financiers (patrimoine immobilier) de la Commune au moment de leur transfert au sein de la nouvelle Fondation Immobilière de Meinier. Ce sont plus de 11 millions qui ainsi, en transitant cette année seulement par notre compte de fonctionnement, nous ont permis de réaliser autant d'amortissements extraordinaires, favorisant l'assainissement d'un grand nombre de charges, qui à venir, laisseront de la place pour les investissements et en particulier ceux liés à notre future école. Comme vous pourrez le constater au travers du rapport de notre président des finances, ainsi que dans les extraits des comptes communaux ci-après, nos finances sont saines, pour autant que notre fiscalité se maintienne, voire même augmente de façon régulière, comme cela a été le cas ces dernières années. Nos charges sont gérées au plus près et nous pouvons garantir des prestations de qualité à la population, favorisant le bien-vivre ensemble.

Comme l'année précédente, nous avons pris congé de deux collaborateurs faisant partie de notre personnel communal :

Marc Loosli, notre responsable du service technique et Malou Favre, attachée à l'entretien de notre Mairie, qui ont tous les deux fait valoir leur droit à une retraite bien méritée. Ils ont pendant de nombreuses années assuré leurs tâches professionnelles avec sérieux, compétences et fidélité, se mettant avec bienveillance au service de tous et de chacun. Nous leurs souhaitons de profiter au mieux de ce temps, non pas de retraite passive, mais d'activités différentes et choisies, remplissant pour leur plus grande joie, le quotidien de leur nouvelle vie.

Je vous laisse maintenant le soin et le plaisir de découvrir dans les pages suivantes de ce rapport, des extraits de la vie communale de Meinier durant l'année écoulée, relatée par les présidents de commissions et mis en page par notre secrétariat, preuve d'une collaboration fructueuse et indispensable entre élus et personnel communal.

Ainsi je profite de tous vous remercier, adjoints, conseillers municipaux et employés communaux, pour votre engagement à mes côtés, qui font que travailler ensemble ne peut être qu'une source de grande satisfaction, renouvelée au quotidien.

C'est avec beaucoup de reconnaissance, que je vous exprime mes meilleures pensées.

Alain Corthay
Maire de Meinier



EXECUTIF

CORTHAY Alain

Elu Maire en 2015
Adjoint au Maire de 2007 à 2015
Conseiller municipal de 1999 à 2007

Dicastères :
Administration générale
Finances (FIN)
Petite Enfance, Ecole &
Institutions pour la Jeunesse (PEEJ)

MURISIER Etienne

Elu Adjoint en 2007
Conseiller Municipal de 1997 à 2007

Dicastères :
Bâtiments & Aménagement (BAM)
Environnement, Routes & Agriculture (ERA)

PIERREHUMBERT Coranda

Elue Adjointe en 2015
Conseillère municipale de 2011 à 2015

Dicastères :
Informations, communication & Votations (ICV)
Santé-Social & Aide au développement (SAD)
Sports, Culture & Loisirs (SCL)





CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames



BARBAT Sylvie
Conseillère municipale
Elue en 2015
Petite Enfance, Ecoles & institutions
pour la jeunesse (PEEJ),
Sports, Culture & Loisirs (SCL),
présidente



MÜLLER Fokeline
Vice-présidente du Conseil
municipal
Elue en 2015
Environnement, Routes & Agriculture
(ERA),
Information, Communication &
Votations (ICV)



COLLIS Julia
Conseillère municipale
Elue en 2006
Finances (FIN) (jusqu'au 07.12.17)
Santé, Social & Aide au
développement (SAD)
Déléguée à Communes-écoles



SANZ VELASCO Paola
Conseillère municipale
Elue en 2015
Petite Enfance, Ecoles & institutions
pour la jeunesse (PEEJ),
Santé, Social & Aide au
développement (SAD)



HAUSER Cécilia
Conseillère municipale
Elue en 2015
Bâtiment et aménagement (BAM)
Sports, Culture & Loisirs (SCL)



SCHWAB Ania
Secrétaire du Bureau du Conseil
Elue en 2011
Petite Enfance, Ecoles & institutions
pour la jeunesse (PEEJ), présidente
Santé, Social & Aide au
développement (SAD)



MAYER-SOMMER Amandine
Conseillère municipale
Elue en 2015
Petite Enfance, Ecoles & institutions
pour la jeunesse (PEEJ),
Sports, Culture & Loisirs (SCL)



SELLA Valérie
Présidente du Conseil municipal
Elue en 2011
Bâtiment et aménagement (BAM)
Santé, Social & Aide au
développement (SAD), présidente



MÉNÉTREY Corinne
Conseillère municipale
Elue en 2003
Bâtiment et aménagement (BAM),
présidente
Petite Enfance, Ecoles & institutions
pour la jeunesse (PEEJ)



CONSEIL MUNICIPAL

Messieurs



BERTHELET Christophe
Conseiller municipal
Elu en 2015
Bâtiment et aménagement (BAM),
Environnement, Routes & Agriculture
(ERA)



JORDAN Jean-François
Conseiller municipal
Elu en 2007
Finances (FIN), président
Sports, Culture & Loisirs (SCL)



BURGOS José
Conseiller municipal
Elu en 2015
Finances (FIN),
Sports, Culture & Loisirs (SCL)



MÉGEVAND François
Conseiller municipal
Elu en 2003
Bâtiment et aménagement (BAM),
Environnement, Routes & Agriculture
(ERA)
Information, Communication &
Votations (ICV)
Délégué à la fanfare



CASTELLI Enrico
Conseiller municipal
Elu en 2017 (*dès nov.17*)
Finances (FIN)
Sports, Culture & Loisirs (SCL)
Environnement, Routes & Agriculture
(ERA)



LECLERCQ Jean-Baptiste
Conseiller municipal
Elu en 2011
Environnement, Routes & Agriculture
(ERA)
A démissionné au 19.10.2017



JAQUET Marc
Conseiller municipal
Elu en 2015
Environnement, Routes & Agriculture
(ERA), président
Finances (FIN)
Délégué aux pompiers



PETITPIERRE Jacques
Conseiller municipal
Elu en 2007
Information, Communication &
Votations (ICV), président
Santé, Social & Aide au
développement (SAD)



JAUCH Daniel
Conseiller municipal
Elu en 2015
Bâtiment et aménagement (BAM),
Sports, Culture & Loisirs (SCL) (jusqu'au
07.12.17)
Environnement, Routes & Agriculture
(ERA) (depuis le 07.12.2017)



Administration

Mairie

Permanence téléphonique toute l'année :

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
Jeudi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Le guichet du secrétariat de la mairie est ouvert hors vacances scolaires selon l'horaire suivant :

Lundi	09h30	– 11h30
Mardi	09h30	– 11h30
Mercredi	09h30	– 11h30
Jeudi	15h00	– 19h00
Vendredi	09h30	– 11h30

Heures d'ouverture du guichet *durant les vacances scolaires* :

Mardi	09h30	– 11h30
Jeudi	15h00	– 17h00

Personnel communal

Secrétariat

VAZQUEZ Michel
SAILLET-VEUILLET Brigitte
FAVRE ROMANO Virginie
MURISIER Corinne

Secrétaire général
Secrétaire générale adjointe
Comptable
Secrétaire réceptionniste

Voirie

LOOSLI Marc (jusqu'au 31.12.2017)
TSCHOPP Guillaume (depuis le 01.12.2017)
ZAMOFING Yann
ROSSI Massimo

Conciergerie

OLIVEIRA Eduardo
BARBOSA Ana-Paula
LAURENT Claudine et René
FAVRE Marie-Louise (jusqu'au 31.12.2017)
ARAUJO DA SILVA Orquidia
(depuis le 01.01.2018)

Ecole et salle communale
Ecole communale
Bâtiment collectif du Tilleul
Mairie
Mairie

Petite enfance

Direction :
BERG Hélène
Administratif :
PERIAT Véronique

Educatrices :
ERRIQUEZ Sandrine
SCOTOLATI Françoise
RIBEIRO Jessica

Service social

AELLEN Brigitte

Ludothèque

SCHWAB Ania

Patrouilleuses scolaires

PILLER Claudia
HARTMANN Evelyne

Déchetterie

FREYMOND Bernard

L'ensemble du personnel est à remercier pour son engagement et sa disponibilité à l'égard des concitoyens et des élus.



Administration

C'est à nouveau avec une certaine émotion qu'en fin d'année 2017, nous avons pris congé de deux membres estimés de notre staff communal, ceux-ci ayant sollicité leur droit de mettre un terme à leur carrière professionnelle :

Marc Loosli, a été notre fidèle responsable du service technique communal, engagé depuis 16 ans afin d'assurer avec beaucoup de serviabilité, de gentillesse et de compétences et par tous les temps, un service à la communauté d'une grande qualité.

Il a su gérer un travail varié, demandant disponibilité, improvisation parfois, mais aussi beaucoup d'organisation, de sérieux pour garantir la sécurité de chacun, avec une grande sensibilité pour entourer ses collègues, pour répondre avec diplomatie aux doléances de l'exécutif et de la population.

De nuits comme de jours, en semaine comme le week-end, selon la météo tempétueuse ou neigeuse, en pleine canicule ou par grand froid, il se faisait un point d'honneur de faire de son mieux, pour le bien de nous tous. De la plantation de massifs, à l'arrosage des terrains, de la tonte des pelouses, à la taille des arbres et des haies, en passant par l'organisation de fêtes communales, Marc s'est mis au service de notre Commune de Meinier pour notre plus grand plaisir. Sa silhouette de sportif, son humour, son sens du service et son savoir-faire, sachant justement tout faire de ses mains, vont nous manquer, mais son VTT, son bus camping et sa vie de famille avec son nouveau statut de grand-père, vont lui permettre de passer ce cap en douceur. Nous lui souhaitons le meilleur pour sa vie dynamique et hyperactive de jeune retraité.

Malou Favre, 17 ans au service de la Mairie. Elle en a nettoyé tous les recoins, découvert tous les espaces insolites, avec deux fois par semaine un passage discret mais combien nécessaire et apprécié pour nous permettre de profiter de locaux ripolinés et agréables pour travailler dans d'excellentes conditions. C'est avec un peu de nostalgie qu'elle a repris le chemin d'Essert, pour encore mieux s'occuper de ses petits-enfants, avec la satisfaction du travail bien accompli. Secrètement elle avouera que ces contacts privilégiés à la Mairie, ces moments particuliers vont lui manquer, mais elle osera de temps à autres sonner à la porte de la Mairie pour y respirer le bon air et échanger quelques paroles autour d'un café. A Malou également nous lui souhaitons de profiter de chaque instant au cours de cette retraite qui pour elle ne sera que virtuelle.

Et puis qui dit départ, dit aussi arrivée....

Il s'agit de saluer celle de **Guillaume Tschopp**, nouveau responsable de notre service technique, déjà bien connu de tous pour son engagement précieux, son enthousiasme et sa serviabilité.

Enfin **Orquidia Oliveira**, l'épouse d'Eduardo, notre responsable salle communale et école, a déjà pris en charge avec beaucoup de soins et d'attention la responsabilité du nettoyage des locaux de la Mairie.

Nous leur souhaitons à tous les deux plein succès et autant de plaisir dans leurs nouvelles fonctions et nous nous réjouissons d'avoir pu intégrer à notre staff communal ces belles personnalités et de pouvoir compter sur leur compétences et savoir-faire.

Bonne suite à tous...



*Service technique, la relève.
Après Marc Loosli, Guillaume Tschopp*



*Malou et Orquidia, pour le bien-vivre
à la mairie*



Etat civil

Population

Population résidente sur la commune de Meinier (source OCSTAT) au 31 décembre.

2007	1787
2008	1796
2009	1812
2010	1904
2011	1882
2012	2024
2013	2065
2014	2083
2015	2145
2016	2160
2017	2151

Le secrétariat de l'état civil qui répond à toutes vos démarches administratives en vue d'un mariage, d'une naissance, d'une reconnaissance ou d'autres faits d'état civil, est

l'Arrondissement Campagne et rive gauche du Lac

situé au chemin des Rayes 3 à Vézenaz.

Adresse postale : case postale 160, 1222 Vézenaz

Contact ☎ 022 722 11 80 - Fax 022 722 11 88 – ✉ etat-civil@collonge-bellerive.ch

Heures d'ouverture au public :

Lundi	8h30 – 11h.00 / 15h00 – 18h30
Mardi	8h30 – 11h.00 / 15h00 – 18h00
Mercredi	8h30 – 11h.00 / 12h00 – 15h00
Jeudi	8h30 – 11h.00 / sur rendez-vous
Vendredi	8h30 – 11h.00 / sur rendez-vous

Statistiques - Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2017

- 3 personnes sont décédées sur le territoire de la commune de Meinier
- 6 mariages ont été célébrés en notre Mairie

Pour les formalités de mariage, s'adresser au bureau d'Etat Civil, coordonnées ci-dessus.

Le lieu de mariage reste au choix des fiancés, toutefois une « autorisation de célébrer le mariage » est demandée si la mairie choisie ne fait pas partie de l'arrondissement où les formalités sont engagées.

- 5 reconnaissances en paternité enregistrées durant l'année
Les reconnaissances en paternité, avant ou après la naissance, peuvent être reçues dans n'importe quel office si le père et la mère ont la nationalité suisse et sont domiciliés en Suisse.
- 14 personnes ont acquis la nationalité suisse
- 0 personne ont acquis le droit de cité de Meinier



Etat civil

Acte d'origine et certificat individuel d'état civil :

S'adresser à l'office d'état civil de la commune d'origine.

Acte de naissance, de reconnaissance, de mariage et de décès, s'adresser à l'office d'état civil où a eu lieu l'évènement.

NATURALISATION

Procédures :

Dès le 1^{er} septembre 2014, les offices enregistrent dans Infostar les données d'état civil des personnes demandant la naturalisation suisse afin de leur délivrer un acte « tiré du registre informatisé de l'état civil ». Cet acte est nécessaire et indispensable à la poursuite de la requête.

S'adresser au

Service cantonal de naturalisation

Route de Chancy 88

1213 Onex

☎ +41 22 546 46 46

TPG : ligne K-L/tram 14

Arrêt Bandol

La sous-commission Naturalisations a été mise en place au sein de Conseil municipal de Meinier au début de l'année 2017 dans le but de rencontrer les futurs naturalisés domiciliés à Meinier. Il s'agit d'une rencontre informelle entre les autorités communales et les demandeurs de naturalisation. Ces derniers sont invités à la mairie de Meinier pour y rencontrer les trois conseillers municipaux membres de la sous-commission. S'ensuit une petite discussion sur le parcours et les motivations des futurs naturalisés. La commune, en tant que lieu de domicile, représente le lien le plus étroit avec des autorités pour les futurs Suisses, ce qui implique, aux yeux de la sous-commission, une rencontre amicale faisant par ailleurs souvent office de première rencontre. Cette procédure permet ainsi de légitimer le préavis devant être donné par le Conseil municipal quant à chaque demande de naturalisation.

ACQUISITION DU DROIT DE CITE

Pour les Confédérés :

Les Confédérés (non genevois) qui souhaitent acquérir un autre droit de cité :

Service cantonal de naturalisation

(adresse ci-dessus)

Pour les Genevois :

Toute personne genevoise et domiciliée depuis plus de deux ans sur le territoire communal peut acquérir le droit de cité de Meinier.

S'adresser au bureau d'Etat Civil Campagne et Rive Gauche du Lac (*coordonnées page précédente*).

ATTESTATIONS DE DOMICILE

Pour les Confédérés et les Genevois :

S'adresser à la mairie.

Pour les ressortissants étrangers :

Office cantonal de la population et des migrations.

Route de Chancy 88, 1213 Onex

☎ +41 22 546 46 46

Site internet :

<http://ge.ch/population/office-cantonal-de-population-migration>

LEGALISATION DE SIGNATURE ET DE DOCUMENTS

Ce service n'est pas possible en mairie.

Vous devez vous adresser **à un notaire**

ou au **Service des légalisations**

Route de Chancy 88, 1213 Onex

☎ +41 22 546 48 60

TPG : ligne K-L/tram 14, Arrêt Bandol



Séances du Conseil Municipal

Du 1^{er} juin 2017 au 31 mai 2018, le Conseil Municipal s'est réuni à 9 reprises :

le 08 juin 2017

le 21 septembre 2017

le 19 octobre 2017

le 09 novembre 2017

le 7 décembre 2017

le 08 février 2018

le 08 mars 2018

le 19 avril 2018

le 18 mai 2018

Points principaux traités lors des séances :

L'intégralité des séances CM peut être consultée dans les procès-verbaux accessibles sur le site de la commune : www.meinier.ch

Séance du 8 juin 2017

- Approbation à l'unanimité de la délibération portant sur la cession à la Fondation Immobilière de Meinier de parcelles et bien locatifs inscrits au patrimoine financier de la commune sis route de Gy 28, 28a, 28b ; chemin du Stade 7, 7b ; route de Gy 46a et route de Gy 49.
- Approbation à l'unanimité que le total de l'actif de la commune de Meinier cédé à titre gratuit à la Fondation Immobilière de Meinier se monte à CHF 21'801'370.-.

Séance du 21 septembre 2017

- Présentation au conseil municipal du projet de construction de la nouvelle école par les architectes mandataires.
- Election du bureau du local de vote pour l'année 2018

Président du local de vote :

M. Emile Negro

Suppléante du président :

Mme Marie-Antoinette Mégevand

Vice-président :

M. José-Orlando Ménendez

Séance du 19 octobre 2017

- Présentation du budget 2018.
- Présentation du crédit d'étude pour l'extension de l'école
- Le conseil municipal préavise favorablement la révision partielle du plan directeur des chemins de randonnée.

- Décide à l'unanimité d'ouvrir un crédit d'étude de CHF 1'350'000.- pour l'extension de l'école de Meinier.

Séance du 9 novembre 2017

- Approbation à l'unanimité de la délibération portant sur la possibilité de prévoir des amortissements complémentaires suite à la réévaluation des immeubles locatifs et du transfert de ceux-ci à la fondation Immobilière de Meinier.
- Acceptation de la proposition d'autoriser la Fondation intercommunale des terrains industriels et artisanaux de la Pallanterie à renouveler en 2017 les emprunts contractés.
- Acceptation de la proposition relative à la fixation du montant minimum de la taxe communale à CHF 30.- et de fixer le taux de dégrèvement pour l'année 2018 à 0%.
- Approbation à l'unanimité du budget 2018 et de la fixation du taux des centimes additionnels pour 2018 à 42 centimes.
- Approbation à l'unanimité des nouveaux statuts de la Fondation intercommunale des terrains industriels et artisanaux de la Pallanterie (FITIAP).

./.



Séances du Conseil Municipal

Séance du 7 décembre 2017

- Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 22 novembre 2017 validant l'élection du nouveau conseiller municipal, Monsieur Enrico Castelli en remplacement de Monsieur Jean-Baptiste Leclercq, démissionnaire.
- Approbation à l'unanimité de la délibération portant sur un crédit de CHF 190'000.- pour le remplacement des collecteurs principaux du chemin de Fiez à Corsinge.

Séance du 8 février 2018

- Présentation du décompte final de la salle communale par l'architecte mandataire.
- Approbation à l'unanimité de la résolution de déclarer la commune de Meinier zone hors de l'Accord TiSA.

Séance du 8 mars 2018

- Présentation de la stratégie 2018-2022 de la Fondation de la Pallanterie par le comité de cette dernière.

Séance du 19 avril 2018

- Présentation des comptes 2017
- Approbation à l'unanimité de la délibération portant sur la division de parcelles et de l'établissement de servitude et cession de parcelles et bien locatifs du patrimoine financier de la Commune de Meinier (Centre du village) à la Fondation Immobilière de Meinier pour un montant de CHF 36'804'000.-.

Séance du 18 mai 2018

- Présentation des comptes 2017
- Approbation des comptes 2017 du Groupement Intercommunal pour le Centre Sportif de Rouelbeau (GICSR).
- Approbation des comptes 2017 de la Fondation intercommunale des terrains industriels et artisanaux de la Pallanterie (FITIAP).
- Approbation des comptes 2017 de la commune de Meinier.
- Election du bureau du Conseil Municipal :

Présidente

Line Müller

Vice-présidente

Ania Schwab

Secrétaire

Corinne Ménétreay



Finances

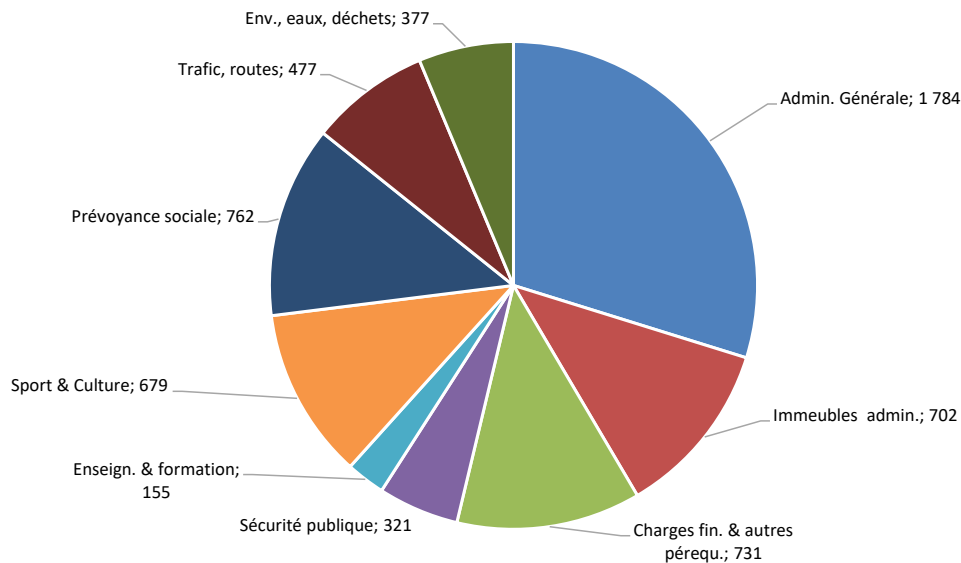
(tous les chiffres du rapport en milliers de francs - kCHF)

Madame, Monsieur,

Les comptes de l'année 2017 font apparaître aux charges kCHF 19'031 et aux revenus kCHF 19'076, soit un résultat de fonctionnement positif de kCHF 45 venant augmenter d'autant la fortune nette de la commune.

Comme évoqué dans l'introduction du Maire, l'exercice 2017 est marqué par un produit exceptionnel de kCHF 11'336 lié à la valorisation des actifs financiers (immobilier) transférés à la nouvelle Fondation Immobilière de Meinier (FIM). Ce revenu exceptionnel auquel s'est ajouté une dissolution extraordinaire de provision de kCHF 1'565 a permis de réaliser des amortissements complémentaires de kCHF 13'257 tout en garantissant un résultat équilibré (bénéfice de kCHF 45).

Les charges (hors effets exceptionnels des amortissements complémentaires) restent très bien maîtrisées, inférieures au budget de kCHF 706 (-10%) et inférieures de kCHF 134 (-2%) à l'exercice précédent. Le graphique ci-après présente la répartition des charges (*nettes des recettes, hors impôts et amortissements complémentaires*) :



Les recettes d'impôts se sont élevées à kCHF 6'387 en 2017, légèrement supérieures à ce qui avait été prévu au budget (+ kCHF 65), mais inférieures à 2016. Cette évolution devient un point de vigilance pour les exercices futurs.

Les investissements réalisés en 2017 sur le patrimoine administratif s'élèvent à kCHF 2'871. Ils concernent principalement les postes suivants :

- Rénovation de la salle communale (coût partiel) : kCHF 1'723
- Concours pour l'extension de l'école : kCHF 287
- Le plan directeur communal (coût partiel) : kCHF 138

Jean-François Jordan, président FIN



Grands projets

Plan directeur communal

Le plan directeur communal de Meinier, 2^{ème} génération, a connu une avancée significative durant l'année écoulée. Ce document, élaboré dans la continuité du premier plan directeur communal approuvé par le Conseil d'Etat en 2007, a fait l'objet d'une soirée de présentation à la population le 23 avril 2018.

Au cours de cette soirée les différents mandataires et les services de l'Etat impliqués étaient présents et ont pu répondre à toutes les interrogations de la population. En outre, un film 3D présentant les principaux axes de développement a été réalisé afin de permettre au public de mieux appréhender la vision communale. Celui-ci est accessible sur le site de la commune.

La présentation a mis en évidence la volonté des autorités de poursuivre le développement du bien-vivre ensemble si caractéristique à notre commune, notamment à travers une densification des constructions dans la couronne villageoise et le projet de détourner la circulation afin de permettre une requalification de la route de Gy au milieu du village. L'exécutif se positionne défavorablement par rapport au grand projet stratégique de la Pallanterie et reste très actif sur le thème du bouclage autoroutier de la traversée du lac dans le but de modérer le trafic pendulaire. Enfin, la commune poursuit son aménagement des chemins piétons permettant de profiter de notre belle région.

La consultation publique a eu lieu du 24 avril au 24 mai 2018. Cette dernière précède l'adoption par le Conseil municipal sous forme de résolution et l'approbation par le Conseil d'Etat.

Nouvelle école

Le projet de la nouvelle école a mobilisé vos autorités durant cette année. En effet, l'augmentation régulière de l'effectif des élèves scolarisés à l'école primaire de Meinier oblige la commune à réaliser de nouvelles infrastructures.

Suite au concours organisé début 2017 et au choix du projet lauréat, les séances avec les architectes se sont succédées à un rythme soutenu afin de mener à bien l'estimation budgétaire des infrastructures ainsi que le développement du nouveau bâtiment en étroite collaboration avec la direction de l'école, ses usagers et le DIP. L'extérieur du périmètre scolaire, fortement impacté par les futurs travaux fait également l'objet d'une étude d'aménagement avec un atelier de paysagistes.

Le début des travaux est prévu pour Pâques 2019 et l'ouverture de la nouvelle école est planifiée à la rentrée 2021.



Bâtiments

Salle Communale

Suite à son inauguration, quelques travaux de finition et d'aménagement ont été entrepris, tels que la pose d'une machine à glaçons, l'installation de nouvelles poubelles de tri et le déplacement de la porte d'accès au couloir de la cuisine.

Un nouveau règlement pour la location de la salle communale a été mis en place.

Mairie

La commission réfléchit à une éventuelle rénovation du hall d'entrée.

Bâtiment de la Rampe

Divers travaux de réfection de peinture. Installation d'une nouvelle cuisine professionnelle

Bâtiment collectif du centre intergénérationnel

La commission a fait poser dans les WC handicapés des tables à langer. Les bambous qui se trouvaient dans le patio du restaurant Le Tilleul ont dû être déposés car ils causaient de gros dégâts au bâtiment. En automne 2018, ils seront remplacés par un palmier et diverses plantes ornementales. Le plancher sera changé.

Des portes coupe-feux ont été posées dans la crèche.

Local du service technique

Le local contigu au local voirie principal a été assaini. Des infiltrations d'eau le rendaient inutilisable. Le personnel technique pourra ainsi bénéficier d'un local de rangement supplémentaire.

Divers

Nous veillons tout au long de l'année à faire exécuter des petits travaux de remise en état et d'entretien. Cette année par exemple, nous sommes intervenus sur la toiture de la salle de gym ainsi que sur les impostes dans l'école division moyenne. Nous complétons, réparons ou remplaçons le mobilier et le matériel dans les différents bâtiments communaux selon les besoins.



La nouvelle cuisine de La Rampe

M'accompagnent et m'épaulent au sein de cette commission Mesdames Valérie Sella et Cécilia Hauser, Messieurs François Mégevand, Christophe Berthelet, Daniel Jauch et Monsieur Etienne Murisier, représentant de l'Exécutif.

Nous travaillons en étroite collaboration avec le personnel technique, le concierge et toute son équipe.

Je tiens ici à les remercier tous pour leur grande disponibilité et leur aide précieuse.

Corinne Ménétrey, présidente BAM

Culture

Galerie d'exposition Le Coin du Centre, Meinier Expositions de juin 2017 à mai 2018

Du 8 au 25 juin, Nancy Mizrahi

Scènes de rue – scènes de vie.

Il m'avait dit : observe! Aujourd'hui je continue, couleurs, matières, lumière, reliefs, volumes, toucher, odeurs et sons, tout cela aiguise mon intérêt et ravit tous mes sens : Les couleurs de l'huile vibrent sur le lin et le bois où s'ajoutent les techniques mixtes en relief, la lumière joue avec l'aluminium, en relief encore, anime les silhouettes ligaturées en couches successives sur le support, la foule est là, présente dans le bronze et les marbres, et le promeneur « l'homme en marche » anonyme, omniprésent ne cesse de tourner dans ma tête...!



Du 21 septembre au 1^{er} octobre Petra Sprenger & Evelyne Marty

Chacune s'exprime à sa façon, création de bijoux pour Petra Sprenger ou peintures abstraites pour Evelyne Marty. Un ensemble donnant rythme et vibrations à leurs œuvres colorées. Deux artistes qui jouent avec les couleurs et la matière, ainsi l'alchimie opère. Toute la beauté de l'objet est révélée !





Culture (suite)

Galerie d'exposition Le Coin du Centre, Meunier Expositions de juin 2017 à mai 2018

Du 5-22 octobre, Samantha Benitez Taylor

Sam s'extasie chaque jour devant la beauté de la nature et l'exprime de façon lumineuse et enthousiaste. Elle a commencé à peindre sur porcelaine, puis sur toile. Employant ses mains et des spatules, elle peint à l'huile, parfois avec une touche d'acrylique.

« Un peu, beaucoup... à la folie » est une exposition drôle et légère de peintures mixtes et porcelaines.



Du 9-12 novembre, Mathilde Agret

Cette jeune collégienne présente « Women » dans le cadre de son travail de maturité. Une étude sur l'évolution du tatouage féminin, à travers dessins, photographies et panneaux explicatifs.



Culture (suite)

Galerie d'exposition Le Coin du Centre, Meinier Expositions de juin 2017 à mai 2018

Du 16-26 novembre, Claude et Irène Roulet

Bris d' verre et coup d'fil. Claude et Irène exposent les réalisations qu'ils ont confectionnées avec passion, à l'unisson. Le travail du verre et la fabrication de vitraux multicolores pour lui, de délicates pièces de tissu brodées avec soin pour elle.



30 novembre-17 décembre Isabelle Folomietow

« Madame » est née d'une envie de raconter des états d'âme à la manière d'une histoire dans laquelle on peut se projeter. La peinture d'Isabelle Folomietow est graphique et l'écriture y tient une grande place. Elle utilise l'acrylique mais aussi des techniques mixtes comme du papier journal, du papier de soie, le crayon, des coquilles d'œuf et trouve son inspiration en elle et dans ce qui l'entoure.



Culture (suite)

Galerie d'exposition Le Coin du Centre, Meinier Expositions de juin 2017 à mai 2018

18 janvier au 4 février, Le grand Genève, regards d'habitants

La nouvelle année a débuté avec une exposition conjointe de Meinier avec Collonge-Bellerive, chaque commune exposant la moitié des photographies.

Les images présentées ont exploré le Grand Genève, de chaque côté de la frontière, afin de saisir les lieux favoris des résidents de ce bassin de vie aussi diversifié que dynamique. Ils nous livrent 24 clichés originaux chargés d'une histoire décryptée.



22 février – 4 mars Marie-Christine Baudoin Restellini

A travers une série d'aquarelles très réalistes sur le thème de la mer et du paysage, l'artiste nous fait voyager d'écume en océan bleuté.



Culture (suite)

Galerie d'exposition Le Coin du Centre, Meinier Expositions de juin 2017 à mai 2018

15-25 mars, Francine Arter & Christina Willimann

Eclats d'or. Une exposition lumineuse qui présente les bijoux uniques et graphiques de Francine Arter associés aux peintures de Christina Willimann à travers le fil rouge de la peinture métallisée.



19 avril-6 mai, Thierry Ott

L'artiste revient à Meinier avec une série de nouveaux dessins multicolores sur le thème du soleil.
Une exposition gaie et ludique.



Sport

Street work out

Sur l'initiative d'un habitant du centre intergénérationnel, la commission Sport Culture Loisirs s'est penchée sur la question de l'installation d'engins pour la pratique de l'Urban Training. Elle a fait des propositions au conseil du Groupement Intercommunal pour le Centre Sportif de Rouelbeau qui a installé au centre sportif un lieu de pratique. Jeunes et moins jeunes peuvent désormais profiter de cette activité sportive accessible à tous âges dans ce magnifique endroit avec vue sur le Mont-Blanc !



Les Autorités remercient l'engagement du service technique communal pour le suivi logistique lors des manifestations sportives, notamment à l'occasion de Courir pour Aider et du Genève Marathon.



Manifestations communales

Fête nationale

Le soleil a disparu derrière l'horizon et a laissé sa place au Cœur des Yoodleuses. Quinze voix qui à l'unisson ont accueilli la population avec leurs belles mélodies du folklore suisse. Durant la partie officielle l'émotion fut grande avec le discours de Clémentine Jordan et sa vision de notre beau pays, suivi de l'allocution de notre Maire et la lecture du pacte faite par Ruth et Julia nouvelles naturalisées.

C'est la Foulée chantante qui a donné le coup d'envoi de l'hymne national et quel plaisir d'entendre ces citoyennes et citoyens rassemblés pour l'occasion autour des mêmes valeurs.



Qui dit tradition dit... l'incontournable bol du 1er Août ! Ces bols ont pris forme entre les mains de Marianne LEBER, céramiste de notre commune, dans lequel notre traditionnelle soupe a été dégustée.



Petits et grands, illuminés par leurs torches et leurs lampions, suivirent d'un pas enjoué la Fanfare municipale jusqu'au feu de joie.



C'est sous le ciel meynite que les feux d'artifices ont mis fin à cette belle soirée.

Manifestations communales

Fête de la Pomme et du Terroir 17 septembre 2017



Cette première édition a été un franc succès. A bord du petit train bondé, les voyageurs embarquèrent tour à tour pour les 3 visites prévues : Cidrerie de Meinier, Brasserie des Murailles et la ferme de la Touvière. Certes le train n'aura pas sifflé 3 fois car il n'a pas tenu la distance... Mais nous retiendrons l'essentiel de cette journée, qui fut riche en rencontres, découvertes et convivialités.



Bon nombre de visiteurs d'ici ou d'ailleurs ont pu découvrir ou redécouvrir, les produits de notre région et faire de plus amples connaissances avec les producteurs, les artisans et les sociétés meynites.





Manifestations communales

Conférence Genève-Lisbonne 5 octobre 2017

Florian Parini et Dino Vajzovic sont venus nous conter la magnifique expérience humaine qu'ils ont vécue en ralliant Genève à Lisbonne en stop sans argent, ni téléphone. Ils ont su captiver la foule présente ce soir-là, en partageant leur carnet de route, rempli de rencontres merveilleuses où la générosité et l'humanité règnent. Cette conférence fut une belle leçon de vie pour nous tous.

Vœux du Maire et remise des mérites meynites

Lors des vœux du Maire, deux petites nouveautés se sont glissées. La première fut la remise des Mérites Meynites. Cette reconnaissance est offerte aux personnes qui se sont particulièrement distinguées sur les plans sportif, culturel et social dans la commune. Cette année, c'est avec joie que nous avons récompensé Louis Buffet, membre de l'US Meinier depuis 1951 en tant que joueur puis entraîneur et Président depuis 25 ans, pour son incomparable dévouement à notre club de football, Pauline Lacroix et Damien Tollardo, qui ont tous deux reçus de nombreuses distinctions en championnat suisse et championnat du monde d'aviron et enfin à notre club meynite de Netball, dont plusieurs joueuses ont gagné la médaille d'or en équipe suisse des moins de 17 ans lors du Championnat Européen 2017. Encore BRAVO à vous !!! Les Mérites sont remis à chacun par Madame Pierrehumbert, Adjointe au Maire.



Monsieur Louis Buffet



Damien Tollardo et Pauline Lacroix



L'équipe du netball Meinier

Deuxième nouveauté après la partie officielle, la coutume de notre commune est de partager avec la population la galette des Rois. Ce moment fort sympathique est toujours très apprécié et attendu par tous les gourmands et les chercheurs de fève ! Et c'est deux magnifiques couronnes ornées de pierres précieuses qui ont brillé de mille feux sur la tête de nos nouveaux Roi et Reine 2018, qui sauront sans aucun doute, veiller sur notre village pendant toute une année.

Sylvie Barbat, présidente SCL



Routes

Quelques mouvements au sein de notre commission. Suite à la démission du conseil municipal de Monsieur Jean-Baptiste Leclercq, Messieurs Enrico Castelli et Daniel Jauch ont rejoint notre commission Environnement, Routes et Agriculture.

Quelques parties d'axes routiers ont subi une rénovation conséquente, à savoir, la route de Bellebouche, le chemin des Foulis, le chemin des Plots et le chemin de la Motte.

Mais la grande partie de l'énergie déployée par notre commission s'est portée cette année sur les travaux programmés dès début 2019 au Carre d'Aval. En effet, à la base, les services industriels vont modifier l'approvisionnement en eau de ce hameau. Dans le même temps les raccordements eaux

usées et eaux claires seront mis aux normes. A cela s'ajoute également la possibilité d'enterrer les lignes électriques et téléphoniques. La commune profitera donc de ces travaux conséquents pour poser un nouveau revêtement et améliorer la sécurité routière de ce tronçon communal.

Le projet lié au nouveau mode de stationnement dans le centre du village est à ce jour suspendu. Les coûts et inconvénients pour les habitants liés à ce nouveau concept sont, pour l'instant, estimés encore supérieurs aux avantages et résultats attendus.

Marc Jaquet, président ERA

Deux totems informatifs ont été installés à chaque entrée du hameau de Corsinge et prochainement trois nouveaux agrémenteront les routes du village de Meinier.





Voirie

Service technique - Chemin du Stade 6 - ☎ 022 752 32 66

Le responsable de la voirie, M. Loosli a pris sa retraite et est remplacé depuis le 1^{er} décembre 2017 par M. Tschopp, employé jusqu'alors à la commune de Chêne-Bourg.

Déchets

De nouveaux composts déchets de cuisine ont fait leur apparition aux bas d'immeubles, volonté de notre commission de poursuivre l'amélioration de la gestion des déchets. La mise en place d'un nouveau système de bac de récupération d'huile (à côté de l'abattoir) est étudiée; notre but étant d'optimiser le déversage de l'huile afin de supprimer son écoulement aux alentours.

Marc Jaquet, président ERA



Le tableau ci-dessous indique quelques chiffres en tonnes sur les volumes de déchets récoltés et acheminés vers les différents centres de récupération et d'incinération par notre mandataire Pradervand Transport :

NATURE DES DECHETS	31.12.2017 (en tonnes)	31.12.2016 (en tonnes)	31.12.2015 (en tonnes)	31.12.2014 (en tonnes)	31.12.2013 (en tonnes)
Ordures ménagères	515.40	636	632.67	631.24	632
Verre	99.44	93	91.74	99.35	91
Papier	138.87	155	167	169.02	164
PET	8.45	7.854	8.02	7.63	7.5
Alu & Fer blanc	4.11	3.84	3.82	3.97	3.19
Textiles	15.15	14.44			
Bois (encombrants)	46.93	50	38.46	37.63	37.96
Ferraille (encombrants)	6.06	9	8.93	5	7.25
Huile	0.6	0.66			

Ces statistiques montrent une production spécifique d'ordures ménagères de 242.9 kg par habitants pour 2017 (294.5 kg en 2016). Cette baisse s'explique par le fait que dès 2017, les déchets des entreprises leur sont facturés directement et ne sont plus à charge de la commune.

Grâce à votre travail de tri du papier et du verre, la commune de Meinier a récupéré la somme de CHF 12'981.71 sur le recyclage en 2017 (en 2016 CHF 12'069.95).



Communication

Site internet communal

La refonte du site internet de la commune a beaucoup mobilisé la commission durant l'exercice 2017. Il s'agissait de revoir non seulement l'esthétique de sa présentation mais surtout l'architecture de son fonctionnement pour le rendre plus convivial et efficace pour la recherche des informations. Cette phase d'étude terminée la collaboration avec le prestataire de service chargé de la programmation a nécessité de nombreuses rencontres pour aboutir à la mise en ligne ce printemps. Nous souhaitons que la nouvelle forme donnée à cet outil de communication désormais incontournable répondra aux besoins des utilisateurs.

Création d'une vidéo pour la présentation du nouveau plan directeur communal



Le choix s'étant porté sur une réalisation en image de synthèse (3D), une collaboration avec la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA) s'est instaurée et la scénarisation du document a représenté une phase de collaboration passionnante avec cette institution. La post production (écriture, commentaires, enregistrements, mixage, musique et calage sur les images) a entièrement été prise en charge par un membre de la commission. Cette vidéo, présentée pour la première fois le 28 avril 2018

lors de la soirée d'informations à la population meynite, a reçu un accueil favorable du public consacrant ainsi le travail effectué. Ce document est désormais accessible sur le site internet de la commune dans le chapitre *Environnement et développement > Aménagement > Plan directeur communal*.

Plans de la commune et panneaux d'information

Les nouveaux plans de la commune, ont été mis en place à l'entrée d'Essert (fontaine), à Corsinge (fontaine), à Meinier (face à l'église), au centre sportif de Rouelbeau.

Les panneaux annonçant les événements se déroulant dans la commune sont eux aussi désormais visibles aux entrées du village en bordure de la Route de Gy et sont repris sur un flyer distribué en tous ménages.

Rénovation de la salle communale

La commission a piloté le concept des installations relatives au dispositif scénique (vidéo, sono, lumière, commandes par domotique) et supervisé la mise en œuvre des dites installations.

Les actions courantes continuent d'être assurées par la commission :

- la gestion hebdomadaire des informations de l'écran TV du Tilleul (hall d'entrée restaurant)
- la création de divers documents graphiques pour le repas des aînés
- les panneaux d'informations, etc...

Aux membres de la commission, je réitère mes remerciements pour leur travail et les apports créatifs apportés tout au long de l'année écoulée.

Jacques Petitpierre, président ICV



Vie de quartier

Nouveaux habitants

Le 3 octobre 2017, les Autorités ont invité les nouveaux habitants pour leur présenter la commune. 41 adultes et 11 enfants ont répondu présents.

Les Autorités ont proposé également aux personnes habitant la commune qui ont pris la nationalité suisse durant l'année de se joindre à eux.

Accueil de Monsieur le Maire et visite des locaux de la mairie avant de partager le verre de l'amitié dans un joli moment convivial.

Bibliobus

Le bibliobus vous attend le vendredi (dates précisées sur les tout-ménage) devant la salle communale.

En 2017, une moyenne de 165.3 prêts par tournée a été relevée.

Nous constatons une augmentation des prêts et de la fréquentation. Cette prestation attire essentiellement un jeune public qui semble satisfait de l'offre qui lui est proposée.

Ce service à la population est financé en partie par la commune.

Statistiques :

Année	Nbre de passages	Fréquentation nbr de personnes	Prêts jeunes	Prêts adultes
2011	12	476	816	574
2012	11	500	1270	462
2013	12	399	1052	461
2014	12	539	949	354
2015	12	390	1165	834
2016	11	436	1451	488
2017	12	466	1484	499

Marché

Le marché du jeudi continue son développement. Un fromager-producteur s'est ajouté à la liste des commerçants. Ces marchés communaux ont pour but d'approvisionner la population, entre autres, de produits locaux, et à l'heure des questions écologiques, nous vous remercions de réfléchir à l'origine des produits que vous consommez et à leur provenance.



Aînés

L'attention portée à nos aînés

Les visites à domicile et les célébrations des jubilaires de notre commune continuent à être assurées avec grand plaisir par les membres de la commission. Cette année, les jubilaires suivants ont été fêtés :

- Mr Albert Altheer, 90 ans.
- Mr René Desbiolles, 90 ans.
- Mme et Mr Ginette et Gilbert Bailly, 60 ans de mariage.
- Mme et Mr Jeanine et Roland Hoegen, 60 ans de mariage.
- Mme et Mr Simone et Georges Jörg, 60 ans de mariage.
- Mme et Mr Madeleine et Jean-Louis Ménétrey, 60 ans de mariage.
- Mme et Mr Mathilde et Herbert Clément, 50 ans de mariage.
- Mme et Mr Edith et Jean-Jacques Dessiex, 50 ans de mariage.
- Mme et Mr Marie-Louise et Gaby Gremion, 50 ans de mariage.
- Mme et Mr Ursel et Joachim Kempfert, 50 ans de mariage.
- Mme et Mr Annette et Werner Zimmermann, 50 ans de mariage.

La commune apporte également son soutien au Club des aînés qui compte à ce jour 163 membres. Lors de son assemblée générale qui s'est tenue le 14 mars 2017, Jean-Claude Gremion, a annoncé qu'il souhaitait quitter la fonction de président qu'il a occupée depuis la création du club, il y a maintenant dix ans. Nous le remercions pour son engagement et sa bonne humeur qui ont contribué au succès et au dynamisme du club. Patrice Poelvert a été élu en tant que nouveau président. Nous lui souhaitons le meilleur pour sa nouvelle fonction. Il pourra compter sur le soutien de Jean-Claude Gremion qui reste encore une année au comité en tant que vice-président.

Cette année le repas des aînés s'est déroulé le 21 janvier 2018 sous sa forme traditionnelle, dans une belle salle communale récemment rénovée. Le thème choisi, *La dolce vita*, a rencontré un beau succès.



Photos de Brigitte Aellen



Aînés

L'attention portée à nos aînés *(suite)*

Le 24 mai 2018 a eu lieu la sortie des aînés. Nous nous sommes rendu au **Chaplin's World** à Corsier sur Vevey avant de prendre le bateau pour un repas-croisière sur le lac, sous un soleil radieux.

Valérie Sella, présidente SAD



Photo de Jacques Petitpierre



Photo de Valérie Sella



Animation - social

Espace Santé-social

L'Espace Santé-social se compose du service social, dirigé par Brigitte Aellen, coordinatrice sociale, et d'une salle de consultation qui accueille l'Imad ainsi que différents professionnels de la santé. Cette salle permet de proposer des soins de proximité aux habitants de notre commune. Les activités de l'Imad sont maintenues. Il s'agit de la consultation parents-enfants qui a lieu les mercredis après-midi de 14h00 à 16h30, des consultations ambulatoires et des repas autour d'une table proposés tous les lundis midis aux aînés du secteur, au restaurant du tilleul.

En outre, la commission collabore étroitement avec Brigitte Aellen.

Bénévolat et échanges de service

Le bénévolat reste une valeur qui nous tient à cœur. La liste des bénévoles est régulièrement maintenue à jour avec l'aide de la mairie et de Mme Brigitte Aellen.

Centre intergénérationnel

La commission participe aux groupes de pilotages qui ont lieu deux fois par an. Pour rappel, ce groupe a pour but de favoriser les échanges entre les professionnels et les bénévoles œuvrant au sein du bâtiment collectif du centre du village. De belles synergies émergent entre les différents utilisateurs du centre (la crèche, le jardin d'enfants, l'école, le Petit Gourmand, le parascolaire, la ludothèque, la Rampe, l'APEM, le Club des aînés, le restaurant du Tilleul, l'Imad, les utilisateurs de la salle de soins, le salon de coiffure, le salon d'esthétique, ...).

Nous pouvons citer entre autres l'organisation du Bonhomme hiver par la Rampe avec la collaboration de l'APEM, de la ludothèque et des TSHM le 23 mars 2018.



Le magnifique totem réalisé pour le Bonhomme Hiver par la Rampe en collaboration avec les utilisateurs de centre intergénérationnel.



Animation – social (suite)

Pour faire suite aux derniers cafés des parents organisés par la crèche et le jardin d'enfants, a eu lieu le premier *Débat du coin* le 8 mai 2018, dans les locaux de La Rampe. Ce débat sur le thème « *Comment accompagner nos enfants à l'ère digitale* » est né d'une collaboration entre La Rampe et la crèche.



Photo de Brigitte Aellen

Ensuite, la commission apporte si nécessaire son soutien aux groupes « rencontres et événements » et « événements et aménagements communautaires ». Le groupe « rencontres et événements » bénéficie d'une bonne visibilité et se veut rassembleur pour l'ensemble du village.

Déjà 5 ans que le centre intergénérationnel a été inauguré. Le 10 juin 2017 fut dès lors l'occasion de fêter cet événement en même temps que le vide-grenier organisé par les habitants du centre du village. Cet événement a connu un beau succès et a permis une fois de plus à la population de se rencontrer dans un esprit convivial et de bien-vivre ensemble, toutes générations confondues.



Photos de la mairie



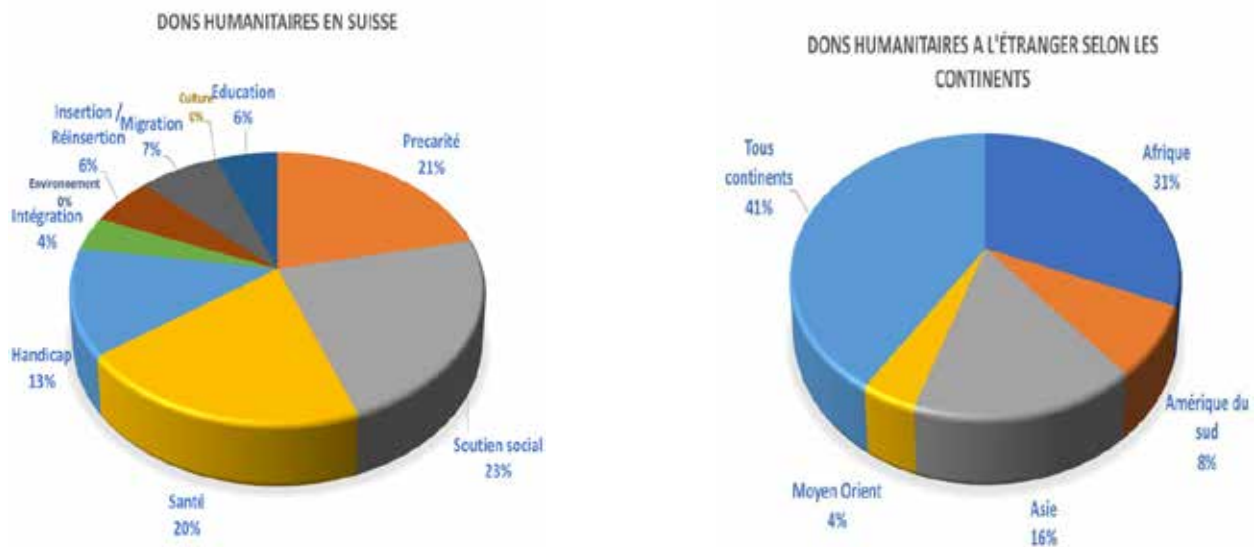


Humanitaire

Dons humanitaires

En 2017, la Commune a consacré 0,61% de son budget aux dons humanitaires, soit CHF 80'000. Ce montant est basé sur les charges hors amortissements et provisions, il est pour moitié dédiée aux dons humanitaires en Suisse et pour moitié aux dons humanitaires à l'étranger. Il est à noter que chaque année CHF 10'000.- des dons humanitaires à l'étranger sont octroyés à la Fédération genevoise de coopération (FGC).

Deux graphiques illustrent la manière dont ces dons sont répartis



En outre, nous avons participé à l'Enquête annuelle dirigée par la Direction du développement et de la coopération (DDC) sur l'aide au développement fournies par les cantons et les communes suisses en 2017.

Le 3 mai 2018, lors d'une soirée solidarité Grèce en faveur du projet Meinier-Tilos, Jacques Petitpierre nous a exposé son projet au travers d'un magnifique film. Ce projet a pour but d'aider la maire de la commune de Tilos dans son soutien à des réfugiés syriens. La commission sociale souhaite soutenir cette initiative au travers de la prochaine répartition des dons humanitaires à l'étranger en 2018.

Mes remerciements vont à l'ensemble des membres de la commission pour leur engagement et leur disponibilité.

Valérie Sella, présidente SAD



Bien vivre ensemble

Associations villageoises et partenaires professionnels

La commission PEEJ a établi au fil du temps une étroite collaboration avec les nombreuses associations villageoises ainsi qu'avec d'autres partenaires professionnels de la commune. J'aimerais les citer dans ce rapport et les remercier d'ores et déjà chaleureusement :

- l'Association des parents d'élèves de Meinier (Apem), qui propose de nombreuses activités pour les enfants comme par exemple les distributions de fruits de saison ou de chocolat chaud à la récré ou encore son club du livre avec des thématiques très intéressantes et engagées
- l'association du Petit Gourmand, qui gère un nombre de plus en plus important de repas servis aux enfants inscrits au Giap
- la ludothèque et ses bénévoles, qui accueillent une population nombreuse et intergénérationnelle. Le jeu permet une véritable rencontre et des échanges toutes générations et origines confondues
- la Rampe ainsi que les TSHM (travailleurs sociaux hors-murs), qui ont à cœur de maintenir une cohésion sociale entre jeunes de tous âges par le biais d'événements comme le bonhomme hiver, les accueils tout public du jeudi et bien d'autres événements sur l'année
- la crèche et le jardin d'enfants, qui participent le plus souvent possible aux différentes activités au sein de la commune. Un petit déjeuner est régulièrement offert aux parents, aux professionnels du bâtiment collectif ainsi qu'aux autorités communales. Une riche collaboration s'est également installée entre la crèche, le jardin d'enfants et la ludothèque
- les animatrices du GIAP (groupement pour les activités parascolaires), pour leur travail efficace auprès des enfants dans leurs accueils de midi et de fin d'après-midi
- l'animatrice sociale, Mme Brigitte Aellen, qui offre un accompagnement professionnel et bienveillant à toutes personnes rencontrant des problèmes ou nécessitant une aide administrative
- toutes les associations sportives ou culturelles de Meinier, qui œuvrent tout au long de l'année afin de proposer des activités variées à la population meynite
- les ateliers de lecture Simonathalie, qui ont proposé 3 moments de rencontre, deux à Meinier (école et ludothèque) et un au foyer d'Anières. Ces ateliers ont pour vocation de tisser des liens entre les requérants d'asile et les habitants des communes avoisinantes. Le thème de l'année 2017-2018 s'articulait autour du jeu et du dialogue philosophique.

Ania Schwab, présidente PEEJ



Ecole, Petite Enfance et Jeunesse

Ecole et enseignants

La commission Petite Enfance, Ecole et Institutions pour la Jeunesse se réjouit d'années en années de collaborer avec l'école, son directeur M. Pierre-Charles Dagau ainsi que tous les enseignants. Nous avons à cœur de suivre les projets mis en place les années précédentes ainsi que de proposer ou soutenir de nouvelles idées. Les « cadres de vie », petits jardins éphémères dans des cadres de bois et situés dans la cour de l'école ont permis aux écoliers de découvrir les joies du jardinage pour la deuxième année consécutive.

Le repas offert aux enseignants par la commission a rencontré un vif succès car presque tous les enseignants de l'école de Meinier ont répondu présents. Nous avons partagé de bons petits plats au café de la Pallanterie et ce dans une joyeuse ambiance. Cette confiance mutuellement installée facilite les échanges que nous avons régulièrement et offre une possibilité d'interagir rapidement aux problèmes qui peuvent survenir durant l'année scolaire.

Journée des ados

La commission PEEJ a invité 103 adolescents entre 14 et 18 ans de la commune à partager une matinée sportive le 11 novembre 2017.

16 d'entre eux étaient présents et 11 se sont excusés. La journée a débuté à la Rampe où nous étions attendus afin de prendre le petit déjeuner avec les animateurs. Nous les avons ensuite emmenés au karting d'Annemasse où chacun a pu prouver ses talents de pilotage.

Réseau jeunesse

Le réseau jeunesse créé en mai 2009 s'est réuni en novembre 2017 et mai 2018. Ce rendez-vous réunit tous les professionnels ou non professionnels qui entrent en relation avec les jeunes du village, enfants et adolescents. Cette séance permet d'échanger des informations de manière facilitée, ou de décider d'éventuelles actions à mener. Elle réunit notamment l'école, les TSHM, les APM, la police municipale, la Rampe, l'animatrice sociale, la voirie ainsi que les autorités municipales. Cette année scolaire, tout comme les années précédentes, n'a pas révélé de soucis majeurs avec notre jeunesse meynite. L'ensemble de ces acteurs s'en réjouit d'ailleurs.



De gauche à droite : Sylvie Barbat (conseillère municipale), Noëlla Hoetmer, Achille Bach, Johan Baumier (animateur Rampe), Loris Thomas, Raphaël Salici, William Bonnet, David Oliveira, Céline Broccard, Corinne Ménétrez (conseillère municipale), Bénédicte Dupraz, Apolline Besomi, Paola Sanz (conseillère municipale), Roméo Jayawardene, Ania Schwab (présidente de la commission PEEJ), Alexis Erriquez, Anthony Bornez, Amandine Mayer-Sommer (conseillère municipale), Noah Barbat, Camille De Crombrugghe, Maxime Schwab, Alain Corthay (Maire).



Ecole, Petite Enfance et Jeunesse (suite)

Semaine de la démocratie

« La démocratie est le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. »
(Abraham Lincoln 19^{ème} siècle).

En accord avec cette citation la commune de Meinier a pris part pour la première fois à la semaine de la démocratie organisée par la ville de Genève. Deux classes, respectivement les 7P et 8P de l'école de Meinier, ont été invitées à visiter les locaux de la mairie ainsi qu'à participer à une séance du conseil municipal organisée spécialement pour eux le 21 septembre 2017. Une seule classe a participé à cet événement.

Le soir la population a eu la possibilité de découvrir ou redécouvrir pour la plupart leur mairie et à partager l'expérience des conseillers municipaux dans le cadre de leur mandat d'élus tout au long de l'année.

Promotions citoyennes

11 jeunes de la commune ont été accueillis à la mairie par les membres de l'exécutif et la commission PEEJ pour les promotions citoyennes 2018.



Les jeunes ont été invités à visionner le film de Jacques Petitpierre sur la commune puis à se mettre dans la peau d'un conseiller municipal ou conseillère municipale. Ils ont eu la possibilité de s'exprimer autour de la table du conseil sur le contournement du village et la construction de la nouvelle école. Des idées souvent intéressantes émergent de ces échanges.

Après la photo de groupe traditionnelle, la distribution de cadeaux (stylos Caran d'Ache, sacs en toile et livres Mix et Remix sur les institutions politiques genevoises et la brochure « Coup de pouce pour majeur ») et le cocktail dînatoire, le petit groupe, accompagné d'une partie de la commission PEEJ s'est dirigé vers le théâtre du Léman pour la suite des festivités.



De gauche à droite :
Coranda Pierrehumbert (Adjointe au Maire), Debora Berthelet,
Anthony Bornet, Valentin Sallin,
Sarah Kellenberger, Céline Broccard,
Loris Thomas, Clémentine Jordan,
Matthieu De Fejer, Valérie Gonnet,
Charles Fazi, Thomas Menendez,
Romane Corthay, Elsa Grand
d'Hauteville, Alain Corthay (Maire),
Bénédicte Dupraz.

Ania Schwab, présidente PEEJ



Ecole, Petite Enfance et Jeunesse (suite)

Fête de l'Escalade

Cette année la fête de l'Escalade a repris ses quartiers à l'intérieur et au chaud !
Le désormais traditionnel picoulet a été emmené par un flamboyant Casimir (costume porté par Mme Sylvie Barbat), suivi du cortège aux flambeaux, défilé de costumes, chants et marmites en chocolat.



De gauche à droite : Paola Sanz, Sylvie Barbat (Casimir), Amandine Mayer- Sommer, Corinne Ménétrey, Ania Schwab, présidente de la commission PEEJ.

Fête de Noël de l'école

La commission PEEJ reprend la formule de petits cadeaux sous la forme de mug remplis de friandises et apportés dans les classes par les conseillères municipales et le maire. Cette formule permet un échange avec les enfants et les enseignants très riche. Elle est particulièrement appréciée par les enfants qui nous accueillent avec leurs chants, poésies et dessins. Cette distribution s'est déroulée le mardi 19 décembre 2017.

Ania Schwab, présidente PEEJ



Ecole, Petite Enfance et Jeunesse (suite)

Jardin d'enfants

Le jardin d'enfants communal accueille les enfants de Meinier (et ses communes avoisinantes) tous les matins ainsi que les mardis et jeudis après-midi. Le jardin d'enfant est soumis à la loi et le règlement sur les structures d'accueil de la petite enfance (J6 29.01) et répond aux directives du SASAJ (Service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour.)

Le Jardin d'enfants stimule la socialisation des enfants de 2 ans révolus à 4 ans. La collectivité leur permet de multiples découvertes et apprentissages sur les plans relationnels, cognitifs, créatifs et développement psychomoteur.

Le projet pédagogique a été complété et actualisé au cours de cette année scolaire 2017-2018 et sera à disposition des parents dès septembre 2018.

Extrait du rapport de surveillance du SASAJ de février 2018 :

Le projet pédagogique a fait l'objet d'un important travail de réflexion qui se concrétise par un document. Ce document, en cours de finalisation est complet, synthétique et son contenu de qualité, il présente les différents axes pédagogiques qui mettent l'enfant au cœur des actions professionnelles. Le pilotage institutionnel permet de garantir un accueil de qualité. La direction et l'équipe éducative se donnent les moyens de réfléchir afin de proposer des prestations de qualité.

Cette structure d'accueil offre des prestations riches et variées aux habitants de la commune de Meinier qui répond aux besoins des enfants accueillis.



Crèche Les Loupiots du Chambet

La crèche « Les Loupiots du Chambet » située à Meinier, est une structure intercommunale gérée par le GIPE (Groupement Intercommunal Pour la Petite enfance) et elle est subventionnée pour une grande partie par les communes membres du groupement : Meinier, Gy, Jussy et Presinge.

La crèche offre un mode de garde collectif en dehors du lieu familial. C'est un lieu d'accueil propice à l'épanouissement de chacun. Pour ce faire, l'équipe propose aux enfants des rythmes de vie et des activités répondant à leurs besoins. Un projet pédagogique est transmis aux parents et est disponible pour lecture sur le site internet de la crèche, ainsi que d'autres documents tels le règlement, jours de fermeture, etc... sur : <http://www.lesloupiotsdutchambet.ch/>

L'objectif de ce document pédagogique est de mettre en valeur et de rendre visible le travail élaboré pour un accueil collectif de qualité, adapté aux besoins de l'enfant, visant un développement harmonieux dans le respect des valeurs sociales et culturelles de chacun. La crèche accueille en priorité les enfants des 4 communes de la fin du congé maternité jusqu'à l'âge de la scolarité obligatoire. La crèche dispose d'une capacité maximum de 42 places réparties de la manière suivante :

- 8 places pour le groupe des bébés (0 à 12 mois);
- 14 places pour le groupe des petits (12 à 28 mois);
- 20 places pour le groupe des moyens et grands (2 ans à l'âge de la scolarité obligatoire).

Jours d'accueil : du lundi au vendredi de 7h15 à 18h30.

Nombre d'enfants inscrits pour la commune de Meinier en 2017-2018 :

	nov.17	mai.18
Bébés	8	5
Petits	12	14
Moyens	16	11

Hélène Berg, directrice de l'espace de vie infantine



Fanfare municipale de Meinier

La fanfare municipale est toujours très active sous la conduite de Raphaël Hugon leur directeur.



L'année 2017 la fanfare a participé à diverses manifestations.

Le 30 juin 2017 notre FMM s'est produite à la fête des promotions à Thônex, le 1er juillet 2017 aux promotions à Meinier ainsi qu'aux festivités du 1er août 2017 .

Le dimanche 1er octobre 2017 la fanfare a participé à la fête marquant d'une part le 125^{ème} anniversaire de la Fédération Musicale Genevoise et d'autre part le 120^{ème} anniversaire de la Lyre de Chêne-Bougeries.

Le 28 octobre 2017 devant une salle à nouveau enthousiaste, la fanfare a donné une seconde représentation de ce ciné-concert le **Trésor du Léman** dans la salle communale de Meinier.

L'année s'est terminée avec le traditionnel défilé de l'Escalade le 12 décembre ainsi qu'un double concert à Bons-en-Chablais avec son harmonie le 16 décembre 2017.

François Mégevand, délégué à la fanfare

Compagnie des Sapeurs-Pompiers

32 hommes et femme composent la compagnie au 1^{er} janvier 2018.

Les heures de formations, de piquets et autres exercices représentent cette année plus de 1500 heures de présence. Cette année, fort heureusement encore, aucun sinistre d'importance n'a été à déplorer sur la commune.

La Compagnie 36 de Meinier a pris congé du Sgt Jauch, membre du conseil municipal, qui a fait valoir son droit à la retraite. Ce dernier, reste bien évidemment membre de l'amicale des sapeurs-pompiers de Meinier.

Notre amicale déploie également considérablement d'énergie pour animer la vie communale- je citerai l'organisation du tournoi de Jass en février, le bal du 31 juillet, la fête du 1^{er} août et le dernier week-end de septembre, la fête du malt. Ces animations sont fort appréciées de tous et permettent à beaucoup d'entre nous de se retrouver et de partager des moments chaleureux.

Marc JAQUET, délégué au feu.



RAPPORTS FINANCIERS



COMPTE RENDU FINANCIER 2017

Commune de Meinier

Exercice 2017



Rapport de l'organe de révision
à l'attention du Conseil Municipal de la
COMMUNE DE MEINIER

Genève, le 4 avril 2017

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la commune de Meinier, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement et le compte d'investissements pour l'exercice arrêté 31 décembre 2016.

Responsabilité du maire et de ses adjoints

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales cantonales et communales, incombe au maire et aux adjoints. Cette responsabilité comprend l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le maire et ses adjoints sont responsables de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de contrôle

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions légales et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales, au règlement et aux directives du département présidentiel.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Global Audit Services SA


Rose-Mary Garcia Cabrini
Expert réviseur agréée


Alain Gimmi
Expert réviseur agréé
Réviseur responsable



COMMUNE DE MEINIER

ANALYSE DU BILAN

BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2017 ET 2016

ACTIF	31.12.2017	31.12.2016
Actif	63'943'235.68	74'797'879.63
<i>Patrimoine financier</i>	<i>39'319'833.06</i>	<i>50'860'309.52</i>
10 Disponibilités	6'061'460.19	3'738'350.96
100 Caisse	7'917.10	5'537.70
101 Chèques postaux	862'649.66	1'072'449.42
102 Banques	1'612'816.28	2'013'224.22
103 Compte de dépôt	3'578'606.90	647'139.62
109 Compte de virement	-529.75	0.00
11 Avoirs	3'919'762.75	6'896'210.45
111 Comptes courants	139'536.95	3'205'412.14
112 Impôts à encaisser	3'528'582.69	3'409'809.05
115 Autres débiteurs	250'849.59	272'654.65
118 Compte de liaison	0.00	0.00
119 Autres créances	793.52	8'334.61
12 Placements	29'287'618.49	40'177'947.07
120 Valeurs à revenus fixes	963.73	963.63
122 Prêts	0.00	0.00
123 Immeubles	29'286'654.76	40'176'983.44
139 Actifs transitoires	50'991.63	47'801.04
<i>Patrimoine administratif</i>	<i>24'623'402.62</i>	<i>23'937'570.11</i>
14 Investissements	11'037'144.44	22'580'157.11
141 Ouvrages de génie civil	0.00	3'766'881.72
143 Terrains bâtis	10'191'332.68	18'053'805.64
146 Machines et véhicules	27'984.25	366'376.80
149 Autres biens	817'827.51	393'092.95
15 Prêts et participations permanentes	13'473'658.18	1'357'413.00
152 Communes	577'002.00	577'002.00
153 Propres établissements	12'116'245.18	0.00
154 Sociétés d'économie mixte	780'409.00	780'409.00
155 Institutions privées	1.00	1.00
157 Etrangers	1.00	1.00
16 Subventions d'investissements	112'600.00	0.00
162 Communes	112'600.00	0.00
18 Avance aux financements spéciaux	0.00	0.00
188 Immeuble congélateur	0.00	0.00
<i>HORS BILAN</i>		
Fonds spéciaux	16'529.35	16'514.90



COMMUNE DE MEINIER

ANALYSE DU BILAN

BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2017 ET 2016

PASSIF	31.12.2017	31.12.2016
Passif	63'943'235.68	74'797'879.63
<i>Engagements</i>	<i>39'623'425.51</i>	<i>48'916'480.42</i>
20 Engagements courants	789'343.72	345'634.07
200 Créanciers	701'597.75	303'375.13
201 Dépôts	11'799.99	23'258.94
206 Comptes courants	75'945.98	19'000.00
208 Compte de liaison	0.00	0.00
21 Dettes à court terme	0.00	0.00
210 Banques	0.00	0.00
22 Dettes à moyen et long termes	36'630'000.00	44'831'480.00
220 Emprunts hypothécaires	0.00	461'480.00
221 Reconnaissances de dettes	36'630'000.00	44'370'000.00
23 Engagements envers des entités particulières	199'480.95	199'860.85
233 Fonds et fondations	199'480.95	199'860.85
24 Provisions	1'934'919.34	3'492'293.25
240 Compte de fonctionnement	1'934'919.34	3'492'293.25
25 Passifs transitoires	69'681.50	47'212.25
240 Compte de fonctionnement	69'681.50	47'212.25
<i>Financements spéciaux</i>	<i>1'123'936.63</i>	<i>2'730'314.84</i>
28 Engagements envers les financements spéciaux	1'123'936.63	2'730'314.84
280 Travaux d'équipement	52'086.31	4'689.20
282 Travaux d'écoulement	0.00	0.00
283 Abris PC	0.00	0.00
288 Immeubles locatifs	1'071'850.32	2'725'625.64
<i>Fortune</i>	<i>23'195'873.54</i>	<i>23'151'084.37</i>
29 Fortune nette	23'195'873.54	23'151'084.37
290 Fortune nette	23'195'873.54	23'151'084.37
<i>HORS BILAN</i>		
Fonds spéciaux	16'529.35	16'514.90
Cautionnements	20'925'000.00	3'775'000.00
GIPE - réserve	95'539.29	95'539.29



COMMUNE DE MEINIER : COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2017 PAR FONCTION

EN MILLIERS DE FRANCS	Budget	Réalisé	Réalisé
	2017	2017	2016
0 ADMINISTRATION GENERALE	-2'740.7	-6'723.2	-2'585.0
01 CONSEIL MUNICIPAL	-78.0	-71.5	-67.5
02 EXECUTIF : MAIRE ET ADJOINTS	-173.1	-171.8	-153.4
05 ADMINISTRATION GENERALE	-1'796.0	-1'614.5	-1'696.9
08 IMM. DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	-763.6	-4'938.8	-736.4
09 AUTRES CHARGES ET REVENUS	70.0	73.4	69.2
1 SECURITE PUBLIQUE	-387.7	-890.2	-312.9
10 PROTECTION JURIDIQUE	-38.5	-27.4	-29.6
11 AGENTS DE POLICE MUNICIPALE	-40.5	-25.0	-16.6
14 INCENDIE ET SECOURS	-267.7	-807.6	-235.4
16 PROTECTION CIVILE (Toutes les PC)	-41.0	-30.2	-31.3
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION (Ecole)	-218.1	-265.0	-427.1
21 ECOLES PUBLIQUES	-218.1	-265.0	-427.1
3 CULTURE ET LOISIRS	-817.2	-5'249.6	-666.7
30 CULTURE ET LOISIRS	-176.9	-186.3	-173.5
33 PARCS ET PROMENADES	-82.5	-70.6	-54.5
34 SPORTS	-548.3	-4'985.6	-431.6
35 AUTRES LOISIRS	-9.5	-7.2	-7.1
5 PREVOYANCE SOCIALE	-888.3	-795.6	-783.6
54 INSTITUTIONS POUR LA JEUNESSE	-761.3	-693.5	-662.5
58 AIDE SOCIALE	-127.0	-102.1	-121.1
6 TRAFIC	-568.0	-2'701.8	-1'052.7
62 ROUTES COMMUNALES	-447.5	-2'588.5	-1'041.5
65 TRAFIC REGIONAL	-120.5	-113.3	-11.1
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	-555.0	-1'887.2	-638.1
71 PROTECTION DES EAUX	-55.1	-1'188.8	-253.6
72 TRAITEMENT DES DECHETS	-443.4	-338.5	-343.4
74 CIMETIERE	-30.0	-334.8	-21.4
78 AUTRES TACHES DE PROTECTION	-6.5	-5.8	-3.5
79 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	-20.0	-19.4	-16.2
9 FINANCES ET IMPOTS	6'180.6	18'557.4	8'978.4
90 FINANCES ET IMPOTS	6'202.0	7'392.8	9'079.3
94 CHARGES ET REVENUS DES CAPITAUX	-99.0	-178.7	-89.8
95 IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER	77.6	11'343.3	-11.2
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	5.6	44.8	2'512.3



RAPPORT FINANCIER 2017

Etats financiers commune de Meinier

COMMUNE DE MEINIER : COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2017 PAR NATURE

EN MILLIERS DE FRANCS	Budget 2017	Réalisé 2017	Réalisé 2016
3 CHARGES	7709.6	19031.0	8317.4
30 CHARGES DE PERSONNEL	1719.5	1623.5	1708.0
300 Indemnités exécutif et jetons de présence conseil municipal	144.0	143.8	144.0
301 Traitements du personnel	1180.0	1101.4	1165.9
303 Assurances sociales	125.0	124.3	121.9
304 Fonds de prévoyance	183.5	174.0	189.7
305 Assurances maladie et accident	82.0	75.5	81.4
309 Autres charges de personnel	5.0	4.5	5.1
31 BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES	2181.1	1770.7	1828.0
310 Fournitures de bureau et publicité	62.0	47.1	62.1
311 Mobilier, machines, véhicules, matériel	121.0	93.1	52.0
312 Eau, énergie, combustibles	281.0	229.7	236.1
313 Fournitures et marchandises	140.4	108.3	99.1
314 Entretien des immeubles par des tiers	396.0	330.1	440.2
315 Entretien d'objets mobilier par des tiers	58.5	40.2	51.0
316 Loyers et redevances d'utilisation	60.0	59.6	46.4
317 Dédommagements	89.1	74.4	74.3
318 Honoraires et prestations de service	927.9	754.8	730.1
319 Frais divers	45.3	33.6	36.7
32 INTERETS PASSIFS	210.0	201.2	219.0
322 Intérêts sur dettes à moyen et long termes	210.0	201.2	219.0
33 AMORTISSEMENTS	799.0	12835.2	1936.9
330 Amortissements des biens du patrimoine financier	-335.0	-1466.4	-201.7
331 Amortissements des biens du patrimoine administratif	1134.0	1045.9	1099.5
332 Amortissements extraordinaires des biens du patrimoine administra	0.0	13255.7	1039.1
34 CONTRIBUTIONS A D'AUTRES	287.0	294.4	257.4
341 Nouvelle péréquation financière intercommunale	119.0	121.4	88.3
346 Compensation financière aux communes françaises	168.0	173.0	169.0
35 DEDOMMAGEMENTS COLLECTIV.PUBLIQUES	2023.0	1877.1	1926.6
351 Dédommagements aux cantons	176.0	176.0	276.9
352 Dédommagements aux communes	1847.0	1701.0	1649.7
36 SUBVENTIONS ACCORDEES	490.0	429.0	441.5
361 Subventions accordées aux cantons	83.0	80.5	48.7
363 Subventions accordées aux propres établissements	56.0	43.4	54.1
364 Subventions accordées aux sociétés d'économie mixte	19.5	17.9	16.1
365 Subventions accordées aux institutions privées	291.5	249.0	282.6
367 Subventions accordées à l'étranger	40.0	38.2	40.0
4 REVENUS	7715.2	19075.8	10829.7
40 IMPOTS	6317.0	6376.0	9397.8
400 Impôts sur les personnes physiques	5652.0	5849.3	8738.3
401 Impôts sur les personnes morales	187.0	73.5	165.7
406 Impôts sur les chiens	5.0	9.2	9.1
408 Fonds de péréquation financière intercommunale	403.0	372.6	400.5
409 Taxe professionnelle communale	70.0	71.3	84.2
42 REVENUS DES BIENS	325.3	11535.4	275.2
420 Intérêts bancaires créanciers	0.0	0.0	0.0
422 Intérêts sur placements et prêts du patrimoine financier	100.0	29.0	106.6
423 Revenus des immeubles du patrimoine financier	78.1	8.1	7.5
424 Gains comptables sur placements P.F.	0.0	11336.0	0.0
426 Revenus des participations du patrimoine administratif	19.0	22.5	22.6
427 Revenus des immeubles du patrimoine administratif	123.1	128.4	127.8
429 Autres revenus	5.1	11.4	10.7
43 REVENUS DIVERS	217.1	250.0	265.1
431 Emoluments administratifs	8.2	10.3	9.3
434 Redevances d'utilisation et prestations de service	148.5	158.7	165.6
435 Ventes de marchandises	0.7	3.6	2.7
436 Dédommagements de tiers	47.7	58.8	71.6
437 Amendes	12.0	18.5	15.9
44 PARTS A DES RECETTES	42.5	47.6	19.8
440 Part à des recettes de la Confédération	0.5	1.0	0.8
441 Part à des recettes cantonales	15.0	19.6	19.0
444 Contributions cantonales	27.0	27.0	19.0
45 DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES	810.3	834.8	894.7
452 Dédommagements des communes	810.3	834.8	894.7
46 SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS	3.0	32.0	-22.9
460 Subventions fédérales			
461 Subventions cantonales	3.0	32.0	26.1
462 Subventions communales		0.0	4.1
469 Autres subventions et allocations		0.0	-53.1
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	5.6	44.8	2512.3



20.07.2018

INVESTISSEMENTS au 31.12.2017

COMMUNE DE MEINIER

N° de comptes Investissement	Bilan	Objet	Délibération	Crédit brut voté	Dépensé au 31.12.16	Budget 2017 dépenses	Dépensé en 2017	Dépensé au 31.12.17	Disponible ou (dépassement)	Subventions + particip. 17	Revenu total	Montant net au 31.12.2017	Etat
PATRIMOINE ADMINISTRATIF													
08 Immeubles du PA													
08.20.503.11	08.143.60	Rénovation salle communale	16.04.2015	1'800'000.00		1'500'000.00							
		crédit complémentaire	13.10.2016	500'000.00	944'301.82	500'000.00	1723419.50	2'667'721.32	-367'721.32	0.00	0.00	2'667'721.32	T
08.00.503.35	08.143.13	Rénovation WCs publics	26.01.2017	45'000.00	0.00	45'000.00	43'652.45	43'652.45	1'347.55	0.00	0.00	43'652.45	T
08.31.503.38		Rénovation local rte de Gy.19	02.03.2017	40'000.00	0.00	0.00	32'285.37	32'285.37	7'714.63	0.00	0.00	32'285.37	T
08.31.503.38		Transfert local rte de Gy 19 PF->PA	02.03.2017	425'000.00	0.00	0.00	425'000.00	425'000.00	0.00	0.00	0.00	425'000.00	T
08.00.562.00		Contribution au FIDU	06.11.2016	112'600.00	0.00	113'000.00	112'600.00	112'600.00	0.00	0.00	0.00	112'600.00	T
21 ECOLES PUBLIQUES													
21.00.503.31	21.00.149.05	Concours extension de l'école	22.09.2016	345'000.00	69'315.95	345'000.00	286'766.05	356'082.00	-11'082.00	0.00	0.00	356'082.00	T
21.00.503.36		Crédit d'étude extension de l'école	19.10.2017	1'350'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1'350'000.00	0.00	0.00	0.00	C
21.00.503.37	21.00.143.17	Rénovation appartement concierge	10.11.2016	65'000.00	0.00	75'000.00	62'082.25	62'082.25	2'917.75	0.00	0.00	62'082.25	T
62 Routes communales													
62.00.501.32		Elargissement ch. de la Reine	12.11.2015	300'000.00	180'803.49	300'000.00	194'240.00	200'227.49	99'772.51	0.00	0.00	200'227.49	T
62.00.506.07	62.00.146.07	Véhicule utilitaire + remorque	27.04.2017	30'000.00	0.00	30'000.00	27'984.25	27'984.25	2'015.75	0.00	0.00	27'984.25	T
62.00.506.08		Balayeuse	à voter	230'000.00	0.00	230'000.00	0.00	0.00	230'000.00	0.00	0.00	0.00	T
71 Protection des eaux													
71.00.501.33		Drainage secteur Fiez	07.12.2017	190'000.00	0.00	180'000.00	0.00	0.00	190'000.00	0.00	0.00	0.00	C
79 Aménagement du territoire													
79.00.509.01	79.149.01	Etude déclassement Hameaux	08.12.2011	150'000.00									
		crédit complémentaire	15.10.2015	50'000.00	160'284.25	50'000.00	0.00	160'284.25	39'715.75	0.00	0.00	160'284.25	C
79.00.509.02	79.149.03	Plan directeur communal	24.04.2014	170'000.00									
		crédit complémentaire	09.11.2017	210'000.00	163'492.75	45'000.00	137'968.51	301'461.26	78'538.74	0.00	0.00	301'461.26	C
95 Immeubles du PF													
95.00.523.01	95.153.00	Dotation FIM	08.06.2017	12'066'245.18	0.00	0.00	21'801'370.38	21'801'370.38	0.00	9'735'125.20	97'35'125.20	12'066'245.18	T
95.00.523.02	95.153.01	Capital initial FIM	08.12.2016	50'000.00	0.00	0.00	50'000.00	50'000.00	0.00	0.00	0.00	50'000.00	T
TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF				18'128'845.18	1'518'198.26	3'143'000.00	24'722'552.76	26'240'751.02	1'623'219.36	9'735'125.20	97'35'125.20	16'505'625.82	
										14'987'427.56	Investissements nets au 31.12.17		

NV: nouveau



COMMUNE DE MEINIER

TABLEAU DE BOUCLEMENT DES COMPTES 2017

COMPTE DE FONCTIONNEMENT			
Charges	4'729'458.19	Revenus	19'075'842.41
Amortissements	14'301'595.05		
Excédent de revenus	44'789.17		
	19'075'842.41		19'075'842.41

INVESTISSEMENTS NETS			
Investissements	24'722'552.76	Subventions d'investissements et autres recettes	9'735'125.20
		Augmentation des investissements nets	14'987'427.56
	24'722'552.76		24'722'552.76

FINANCEMENT			
Augmentation des investissements nets	14'987'427.56	Reprise des amortissements	14'301'595.05
		Insuffisance de financement	641'043.34
		Reprise de l'excédent de revenus	44'789.17
	14'987'427.56		14'987'427.56

VARIATION DE LA FORTUNE NETTE			
Report au bilan	24'036'720.25		
Insuffisance de financement	641'043.34		
Augmentation de la fortune nette	44'789.17	Report au bilan	24'722'552.76
	24'722'552.76		24'722'552.76



RAPPORT FINANCIER 2017

Etats financiers commune de Meinier

COMMUNE DE MEINIER
TABEAU DE LA DETTE COMMUNALE
EXERCICE 2017

Arrêté du Conseil d'Etat du	Créanciers	Echéance de l'emprunt	Montant initial de l'emprunt	Solde au 31.12.2016	Augmentation 2017	Remboursement 2017	Solde au 31.12.2017	Taux % pour l'exercice 2017	Echéance des intérêts	Intérêts payés en 2017	Intérêts comptabilisés en 2017	Intérêts courus au 31.12.2017	Intérêts courus au 31.12.2016
	TOTAUX		<u>42'800'000.00</u>	<u>44'831'480.00</u>	<u>0.00</u>	<u>390'000.00</u>	<u>36'630'000.00</u>			<u>733'413.25</u>	<u>733'413.25</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
	CATEGORIE I		<u>13'800'000.00</u>	<u>8'620'000.00</u>	<u>0.00</u>	<u>390'000.00</u>	<u>8'230'000.00</u>			<u>201'174.50</u>	<u>201'174.50</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
01.07.2008	BCGe, Centre sportif	Indéterm.	5'800'000.00	4'440'000.00		1'70'000.00	4'270'000.00	3.39%	trim.	147'634.50	147'634.50	0.00	0.00
22.07.2009	BCGe, centre du Village	12.11.2025	8'000'000.00	2'280'000.00	0.00	220'000.00	2'060'000.00	1.55%		53'540.00	53'540.00	0.00	0.00
	CATEGORIE II		<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>			<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
	NEANT												
	CATEGORIE III		<u>29'000'000.00</u>	<u>36'211'480.00</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>	<u>28'400'000.00</u>	<u>0.00</u>		<u>532'238.75</u>	<u>532'238.75</u>	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
22.07.2009	BCGe, Centre du Village	12.11.2025	29'000'000.00	28'400'000.00	0.00	0.00	28'400'000.00	divers	trim.	532'238.75	532'238.75	0.00	0.00

Catégorie I : Dettes à court, moyen et long termes, contractées pour financer les dépenses du patrimoine administratif et financier.

Catégorie II : Dettes à court, moyen et long termes, contractées pour financer les placements du patrimoine financier, dont les intérêts sont portés aux comptes de fonctionnement.

Catégorie III : Dettes à court, moyen et long termes, contractées pour financer les constructions ou acquisitions d'immeubles locatifs, dont les intérêts sont portés aux comptes d'exploitation des immeubles locatifs.



COMPTE RENDU FINANCIER 2017

Fondation Immobilière de Meinier (FIM)

COMPOSITION DU CONSEIL au 31.12.2017

Président : Marc Michela
Vice-président : Alain Corthay
Secrétaire : François Müller

Membres : Cécilia Hauser
Claude Aberle
Jean-François Jordan
Pierre Mauron

Administratif : Brigitte Sallet-Veuillet
Comptabilité : Virginie Favre Romano



Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2017
Aux membres du Conseil de la

FONDATION IMMOBILIERE DE MEINIER - Meinier

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la *Fondation Immobilière de Meinier*, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement et l'annexe pour le premier exercice social allant du 1er septembre 2016 au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales cantonales, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions légales et à la recommandation d'audit suisse 60 Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour le premier exercice social allant du 1er septembre 2016 au 31 décembre 2017 sont conformes aux prescriptions légales cantonales et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 4 avril 2018

Société fiduciaire d'expertise
et de révision s.a.

Antoine Pierroz
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Pascal Rivollet
Expert-réviser agréé

Annexe : états financiers 2017



FONDATION IMMOBILIERE DE MEINIER

BILAN AU 31.12.17

ACTIF	22'284'001.88
Disponibilités	482'631.88
Banques	350'245.63
Comptes courants	132'386.25
Immobilisations corporelles	21'801'370.00
Parcelle 1123	1.00
Immeuble rte de Gy 28	5'749'999.00
Immeuble rte de Gy 46a	2'520'000.00
Immeuble rte de Gy 49	4'951'370.00
Immeuble ch du Stade 7	8'580'000.00
PASSIF	22'284'001.88
Engagements courants	17'044.05
Fournisseurs	13'244.05
Provisions court terme	3'800.00
Dettes à moyen et long termes	7'800'230.00
Hypothèques, rte de Gy 46a	138'980.00
Hypothèques, rte de Gy 28	311'250.00
Prêt, ch. du Stade 7	3'850'000.00
Prêt, rte de Gy 49	3'500'000.00
Capital propre	14'466'727.83
Résultats cumulés par immeuble	1'923'644.82
Autres capitaux propres	12'116'245.18
Capital de dotation	50'000.00
Participation Commune de Meinier	12'066'245.18
Résultat de fonctionnement	426'837.83



FONDATION IMMOBILIRE DE MEINIER

COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2017

	<u>2017</u>
<u>Produits d'exploitations</u>	
Loyers	866'216.35
Remboursement de charges	1'977.00
Total des revenus	<u><u>868'193.35</u></u>
<u>Charges d'exploitations</u>	
Intérêts passifs des engagements courants	127'585.20
Charge et entretiens courants des immeubles	184'313.67
Autres charges	104'214.00
Total charges d'exploitation	<u><u>416'112.87</u></u>
Bénéfice brut	<u><u>452'080.48</u></u>
	<u>2017</u>
<u>Charges de fonctionnement</u>	
Jetons de présence	8'115.00
Intérêts passifs des engagements courants	2'972.65
Charge et entretiens courants des immeubles	14'155.00
Autres charges	
Total des Charges	<u><u>25'242.65</u></u>
Résultat de l'exercice	<u><u>426'837.83</u></u>



FONDATION IMMOBILIERE DE MEINIER

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2017

1. Principes comptables

Les comptes annuels sont présentés conformément à la Loi sur l'administration des communes (LAC - B 6 05) et à son règlement (RLAC - B 6 05.01).

2. Membres du Conseil de fondation

Michela Marc, de Genève, à Meinier	Président	signature collective à 2
Corthay Alain, d'Etoy, à Meinier	Vice-président	signature collective à 2
Müller François, d'Ossingen, à Meinier	Secrétaire	signature collective à 2
Aberle Claude, de Bâle, à Meinier	Membre	sans signature
Hauser Cécilia, de Schüpfen, à Meinier	Membre	sans signature
Jordan Jean-François, de Montreux, à Meinier	Membre	sans signature
Mauron Pierre, de Genève, à Meinier	Membre	sans signature

3. Valeurs d'assurance-incendie

Immeuble rte de Gy 28	5'750'000.00
Immeuble rte de Gy 46a	2'520'000.00
Immeuble rte de Gy 49	3'385'000.00
Immeuble ch du Stade 7	8'580'000.00
	<u>20'235'000.00</u>

2017

CHF

4. Actifs mis en gage ou cédés

Valeur comptable nette des immeubles

Immeuble rte de Gy 28	5'750'000.00
Immeuble rte de Gy 46a	2'520'000.00
Immeuble rte de Gy 49	4'951'370.00
Immeuble ch du Stade 7	8'580'000.00
	<u>21'801'370.00</u>

Description des gages

Immeuble rte de Gy 28	1 cédule hypothécaire 1er rang en faveur de la BCGe	750'000.00
Immeuble rte de Gy 46a	2 cédule hypothécaire 1er rang en faveur de la Raiffeisen	1'100'000.00
Immeuble rte de Gy 49	Caution solidaire émise par la Commune de Meinier	3'500'000.00
Immeuble ch du Stade 7	Caution solidaire émise par la Commune de Meinier	3'850'000.00
		<u>9'200'000.00</u>

Emprunts couverts par le gage

Immeuble rte de Gy 28	Emprunt hypothécaire Raiffeisen	311'250.00
Immeuble rte de Gy 46a	Emprunt hypothécaire BCGe	138'980.00
Immeuble rte de Gy 49	Prêt Raiffeisen	3'500'000.00
Immeuble ch du Stade 7	Prêt BCGe	3'850'000.00
		<u>7'800'230.00</u>



COMPTE RENDU FINANCIER 2017

Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisansaux de la Pallanterie



O R G A N I S A T I O N

COMPOSITION DU CONSEIL DE FONDATION Période du 01.01.2016 au 31.12.2020

Nommés par l'Exécutif de Meinier

Moreno SELLA, Président*
Christophe BERTHELET
Etienne MURISIER

Nommés par le Conseil municipal de Meinier

Pierre-Yves BRUN
Jean-Baptiste LECLERC
Olivier MORZIER, Secrétaire*

Nommé(e)s par le l'Exécutif de Collonge-Bellerive

Francine de PLANTA
Olivier CERUTTI
Michel BONNEFOUS

Nommé(e)s par le Conseil municipal de Collonge-Bellerive

Corinne Rosset, Vice-Présidente*
Jérôme BENE
Jérôme PONTI

** forment le comité de direction*

Secrétariat : Sandrine JAUCH / Assistante administrative



COMPOSITION DES COMMISSIONS Du 01.01.2016 au 31.12.2020

<i>Juridique</i>	Président Membres	Jean-Baptiste LECLERC Corinne ROSSET Moreno SELLA Olivier CERUTTI
<i>Technique</i>	Président Membres	Jérôme BENE Olivier MORZIER Etienne MURISIER Jérôme PONTI Christophe BERTHELET
<i>Finances</i>	Président Membres	Moreno SELLA Jérôme BENE Jérôme PONTI Pierre-Yves BRUN Michel BONNEFOUS
<i>Marketing & communication</i>	Président Membres	Pierre-Yves BRUN Christophe BERTHELET Francine de PLANTA Moreno SELLA
<i>Révision des statuts</i>	Président Membres	Olivier CERUTTI Corinne ROSSET Jean-Baptiste LECLERC Etienne Murisier Moreno SELLA

ORGANE DE CONTRÔLE

MICHEL DE PREUX & ASSOCIES SA Rampe du Pont-Rouge 5a - 1213 Petit-Lancy



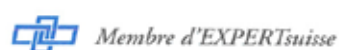
Michel de Preux & Associés SA
société fiduciaire

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
au Conseil de la

**Fondation Intercommunale des Terrains
Industriels et Artisans de la Pallanterie,
Collonge-Bellerive**

pour l'exercice 2017

Lancy, le 13 mars 2018
(ROR 172042)





Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
au Conseil de la

**Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la
Pallanterie, Collonge-Bellerive**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision de votre Fondation, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, comptes de résultat, annexes), de la Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Le total des fonds propres s'élève au 31 décembre 2017 à CHF 6'852'599.40.

Michel de Preux & Associés SA

Michel de Preux
Reviseur responsable

Sandrine Perriraz

Experts-réviseurs agréés

Lancy, le 13 mars 2018
MP/SP:172042/A35

Annexes : - comptes annuels
(bilan CHF 42'060'541.12, compte de résultat, annexes)



**Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie,
Collonge-Bellerive**

Bilan au 31 décembre 2017

		<u>2017</u>	<u>2016</u>
	Notes	CHF	CHF
<u>Actif</u>			
<u>Actif circulant</u>			
<u>Trésorerie</u>			
Liquidités	1	<u>10'260'824.30</u>	<u>1'251'061.45</u>
<u>Autres créances à court terme</u>			
Impôt anticipé		0.00	169.35
Débiteurs		<u>89'308.34</u>	<u>5'791.09</u>
	1	<u>89'308.34</u>	<u>5'960.44</u>
<u>Comptes de régularisation</u>			
Actifs transitoires	2	<u>878'354.65</u>	<u>486'128.59</u>
		<u>878'354.65</u>	<u>486'128.59</u>
Total de l'actif circulant		<u>11'228'487.29</u>	<u>1'743'150.48</u>
<u>Actif immobilisé</u>			
<u>Immobilisations financières</u>			
Part sociale	3	200.00	200.00
Comptes bancaires fonds de rénovation	4	<u>90'557.50</u>	<u>82'024.00</u>
		<u>90'757.50</u>	<u>82'224.00</u>
<u>Immobilisations corporelles</u>			
Mobilier et installations		14'919.15	14'118.44
Bâtiments	5	<u>11'708'563.37</u>	<u>12'260'063.37</u>
Terrains	6	<u>1'908'058.00</u>	<u>1'908'058.00</u>
Zone actuelle: aménagements extérieurs, P8, P9	7	<u>13'030'227.31</u>	<u>2'704'698.98</u>
Extension de la zone: études, déplacement du gazoduc	8	<u>4'079'528.50</u>	<u>3'366'094.46</u>
		<u>30'741'296.33</u>	<u>20'253'033.25</u>
Total de l'actif immobilisé		<u>30'832'053.83</u>	<u>20'335'257.25</u>
Total de l'actif		<u>42'060'541.12</u>	<u>22'078'407.73</u>



**Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie,
Collonge-Bellerive**

Bilan au 31 décembre 2017

Passif

		<u>2017</u>	<u>2016</u>
	<i>Notes</i>	CHF	CHF
<u>Capitaux étrangers</u>			
<u>Capitaux étrangers à court terme</u>			
Crédit en compte courant portant intérêt		0.00	656'825.94
Créanciers et passifs de régularisation		1'422'005.43	609'508.84
Indemnités anciens locataires	9	167'103.79	0.00
		<u>1'589'109.22</u>	<u>1'266'334.78</u>
<u>Capitaux étrangers à long terme portant intérêt</u>			
Emprunts bancaires	10	33'525'000.00	14'125'000.00
		<u>33'525'000.00</u>	<u>14'125'000.00</u>
<u>Autres capitaux étrangers à long terme</u>			
Provisions pour risques / dépôts de garantie	11	3'275.00	3'325.00
Fonds de rénovation	12	90'557.50	82'026.45
		<u>93'832.50</u>	<u>85'351.45</u>
Total des capitaux étrangers		<u>35'207'941.72</u>	<u>15'476'686.23</u>
<u>Capitaux propres</u>			
Capital de dotation		1'175'000.00	1'175'000.00
Réserves issues du bénéfice au début de l'exercice		5'426'721.50	2'783'607.83
Résultat de l'exercice		250'877.90	2'643'113.67
Total des Capitaux propres	13	<u>6'852'599.40</u>	<u>6'601'721.50</u>
Total du passif		<u>42'060'541.12</u>	<u>22'078'407.73</u>



**Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie,
Collonge-Bellerive**

Compte de résultat 2017

		<u>2017</u>	<u>2016</u>
		CHF	CHF
	<i>Notes</i>		
<u>Produits d'exploitation</u>			
Loyers	14	1'107'882.90	1'167'237.80
Rentes de droit de superficie	14a	279'526.60	287'986.60
Total produits d'exploitation		1'387'409.50	1'455'224.40
<u>Charges d'exploitation</u>			
Entretien et conciergerie		96'691.97	101'874.36
Services Industriels		8'436.57	21'955.71
Assurances		20'206.99	21'330.69
Frais de régie et divers		42'938.62	36'888.43
Dotations aux fonds de rénovation		26'262.30	28'865.43
Droits de superficie		16'611.28	20'410.55
Total charges d'exploitation		211'147.73	231'325.17
Bénéfice brut		1'176'261.77	1'223'899.23
<u>Frais de fonctionnement</u>			
Conseil de Fondation	15	139'257.31	159'866.48
Secrétariat & administration	16	196'310.25	288'983.10
Assurances		1'341.70	1'289.20
Comptabilité	17	66'000.00	35'000.00
Honoraires		15'161.45	5'861.35
Révision		10'000.00	8'200.00
Autres frais de fonctionnement		2'906.64	4'026.25
Frais de publications		12'937.05	5'083.40
Total des frais de fonctionnement		443'914.40	508'309.78
Résultat d'exploitation avant intérêts et amortissements (EBITDA)		732'347.37	715'589.45



**Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie,
Collonge-Bellerive**

Compte de résultat 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	CHF	CHF
<u>Amortissements</u>		
Mobilier, installations, études	5'821.52	9'730.03
Bâtiments	164'150.00	176'996.42
Gazoduc	39'670.00	0.00
Total amortissements	<u>209'641.52</u>	<u>186'726.45</u>
Résultat d'exploitation avant intérêts (EBIT)	<u>522'705.85</u>	<u>528'863.00</u>
<u>(Charges) et produits financiers</u>		
Intérêts sur prêts bâtiments	(283'890.30)	(239'944.50)
Intérêts bancaires	0.00	0.00
Total des charges et produits financiers	<u>(283'890.30)</u>	<u>(239'944.50)</u>
Résultat d'exploitation	<u>238'815.55</u>	<u>288'918.50</u>
<u>(Charges) et produits hors exploitation</u>		
Dotations / dissolution de provision	100'000.00	38'203.65
Produits exceptionnels	32'331.84	2'315'991.52
Charges exceptionnelles	(120'269.49)	0.00
Total des charges et produits hors exploitation	<u>12'062.35</u>	<u>2'354'195.17</u>
	<u>250'877.90</u>	<u>2'643'113.67</u>



ANNEXE

Informations sur les principes utilisés dans les comptes annuels

Art 959c, al.1, ch.1 CO

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier des articles sur la tenue de comptabilité et la présentation des comptes commerciaux du code des obligations (art. 957 à 962).

L'établissement des comptes requiert de la part du Conseil de Fondation des estimations et des évaluations qui pourraient influencer l'importance des valeurs en capital et des obligations, ainsi que des obligations éventuelles au moment de l'établissement du bilan, mais aussi des charges et des produits de la période de référence.

Le conseil de Fondation prend alors une décision pour chaque cas, à son entière discrétion, en profitant des marges de manœuvre légales existantes pour l'établissement du bilan et les évaluations. Pour le bien de la Fondation, dans le cadre du principe de précaution, des amortissements, des valeurs de correction et des provisions peuvent être constitués au-delà des proportions économiques nécessaires.

Nombre de collaborateurs

Art 959c, al.2, ch.2 CO

La Fondation a employé en moyenne annuelle 2,5 collaborateurs.

Informations et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat.

Art 959c, al.1, ch.2 CO

1 Actifs circulants

Les liquidités sont l'avoir en comptes courants bancaires y compris le solde disponible pour la construction du bâtiment P9

	<u>2017</u> CHF	<u>2016</u> CHF
Caisse	381	318
BCGE fonctionnement	2'175'633	1'187'632
BCGE entreprises	-	63'111
UBS compte courant	8'084'811	-
	<u>10'260'824</u>	<u>1'251'061</u>

Les débiteurs sont constitués principalement des soldes disponibles à recevoir conformément aux différents comptes de gestion des régies.

2 Actifs transitoires

Montants à recevoir en 2018 relatifs à l'exercice 2017, soit: loyers ouverts, indemnités BP à recevoir, charges 2018 payées d'avance ainsi que de la TVA préalable pour un montant de CHF 844'004.

Immobilisations

3 Part sociale

Une part sociale de la Banque Raiffeisen Arve et Lac.

4 Comptes bancaires fonds de rénovation

Ces comptes collectent les liquidités destinées aux fonds de rénovation.



ANNEXE

5 Bâtiments d'exploitation

Coût total de construction des bâtiments, y compris les taxes et les frais financiers, à l'exception de la valeur du terrain. Une expertise a été réalisée par Analyses & Développements Immobiliers le 4 décembre 2017 dont les résultats figurent ci-dessous:

	Expertise		
	2017	2017	2016
	CHF	CHF	CHF
(1) Bâtiment parcelle No 4			
Valeur vénale au 1er janvier		552'350	552'350
./. Ventes 2017		-387'350	-
	<u>128'000</u>	<u>165'000</u>	<u>552'350</u>
Bâtiment parcelle No 5			
Coût de construction		3'751'845	3'751'845
./. Ventes cumulées		-664'498	-664'498
./. Amort. cumulés		-293'600	-262'600
	<u>3'545'000</u>	<u>2'793'746</u>	<u>2'824'746</u>
Bâtiment parcelle No 6			
Coût de construction		10'015'775	10'015'775
Aménagements et travaux		194'256	194'256
./. Amort. cumulés		-2'013'184	-1'887'284
	<u>9'707'000</u>	<u>8'196'847</u>	<u>8'322'747</u>
Bâtiment parcelle No 7			
Coût de construction		2'077'556	2'077'556
./. Ventes cumulées		-1'352'236	-1'352'236
./. Amort. cumulés		-172'350	-165'100
	<u>1'087'000</u>	<u>552'970</u>	<u>560'220</u>
Parkings parcelle No 9			
Coût d'aménagement		184'030	184'030
./. Amort. cumulés		-184'030	-184'030
		-	-
Valeur vénale	<u>14'467'000</u>		
Valeur comptable :		<u>11'708'563</u>	<u>12'260'063</u>
	<i>Réserve latente</i>	<i>2'758'437</i>	

(1) La valeur du bâtiment 4 figurant dans la colonne 2017 correspond à la valeur vénale de 11 places de parking conservées par la Fondation.

6 Terrains

Le poste contient la totalité de la valeur des terrains acquis ou reçus en dotation, y compris les frais de notaire.

Valeur vénale	<u>8'204'000</u>		
Valeur comptable :		<u>1'908'058</u>	<u>1'908'058</u>
	<i>Réserve latente</i>	<i>6'295'942</i>	



ANNEXE

7 Zone actuelle: aménagements extérieurs, études

	<u>2017</u> CHF	<u>2016</u> CHF
<u>Infrastructures Zone Actuelle</u>		
Honoraires externes	158'877	157'527
<u>Etude et frais surélévation P6</u>		
Part des jetons de présences	5'104	1'496
Frais de secrétariat & technique	16'427	-
Honoraires externes	22'796	13'795
	<u>44'327</u>	<u>15'291</u>
<u>Etude zones P8</u>		
Part des jetons de présences	-	-
Frais de secrétariat & technique	-	-
Honoraires externes et travaux	8'405	-
	<u>8'405</u>	<u>-</u>
<u>Etude zones P9</u>		
Part des jetons de présences	240'170	184'072
Frais de secrétariat & technique	223'716	115'638
Honoraires externes et travaux	12'340'944	2'226'283
	<u>12'804'830</u>	<u>2'525'993</u>
<u>Bassin de rétention</u>		
Part des jetons de présences	3'000	3'000
Frais de secrétariat & technique	-	-
Coûts des travaux	229'971	222'071
Financement FIA	-219'183	-219'183
Coûts nets des travaux	<u>13'788</u>	<u>5'888</u>
Valeur comptable :	<u><u>13'030'227</u></u>	<u><u>2'704'699</u></u>

8 Extension de la zone: études et gazoduc

	<u>2017</u> CHF	<u>2016</u> CHF
<u>Extension de la zone</u>		
Part des jetons de présences	235'217	165'877
Frais de secrétariat & technique	201'450	159'082
Honoraires externes	1'699'380	1'057'983
	<u>2'136'047</u>	<u>1'382'943</u>
<u>Déplacement du gazoduc</u>		
Part des jetons de présences	40'585	40'585
Frais de secrétariat & technique	80'688	80'688
Coûts travaux (mandat Gaznat)	1'861'879	1'861'879
./. Amort. cumulés	-39'670	0
	<u>1'943'481</u>	<u>1'983'151</u>
Valeur comptable :	<u><u>4'079'529</u></u>	<u><u>3'366'094</u></u>



ANNEXE

Capitaux étrangers

Le détail des capitaux étrangers figure ci-après.

9 Capitaux étrangers à court terme

	2017 CHF	2016 CHF
Crédit en c/c		
Ligne de crédit en compte courant UBS SA (CHF 650'000.-)	0	656'826
	<u>0</u>	<u>656'826</u>
Créanciers et passifs de régularisation		
Loyers reçus d'avance et engagements à payer	78'936	189'928
Engagements relatifs aux études en cours	1'343'069	419'581
Total dû au 31 décembre	<u>1'422'005</u>	<u>609'509</u>
Indemnités anciens locataires		
Engagements selon conventions avec les anciens locataires relatifs au P9	167'104	0
	<u>167'104</u>	<u>0</u>

Capitaux étrangers à long terme portant intérêt

10 Emprunt bancaires

Prêts	2017		2016	
	Crédits à l'origine CHF	Crédits utilisés CHF	Crédits à l'origine CHF	Crédits utilisés CHF
Raiffeisen (Bâtiment 5)	1'375'000	1'375'000	1'375'000	1'375'000
Raiffeisen (Bâtiment 5)	1'500'000	1'100'000	1'500'000	1'100'000
Raiffeisen (Bâtiment 7)	1'500'000	1'100'000	1'500'000	1'200'000
BCGe (Bâtiment 6)	8'765'000	5'735'500	8'765'000	5'935'500
BCGe (Bâtiment 6)	1'800'000	1'600'000	1'800'000	1'700'000
BCGe (Bâtiment 6)	3'064'500	2'614'500	3'064'500	2'814'500
UBS (Bâtiment 9)	11'000'000	10'000'000	0	0
UBS (Bâtiment 9)	11'000'000	10'000'000	0	0
Totaux	<u>40'004'500</u>	<u>33'525'000</u>	<u>18'004'500</u>	<u>14'125'000</u>

Les prêts bancaires sont garantis de la manière suivante :

Garanties de la commune de Meinier

Prêts	Banque	Arrêté du Conseil d'Etat du	Garantie à l'origine	Utilisé au 31.12.2017
Bâtiment 7	Raiffeisen	19.01.2000	400'000	0
Bâtiment 7	Raiffeisen	25.07.2001	1'350'000	1'100'000
Bâtiment 5	Raiffeisen	29.08.2007	3'823'750	2'475'000
Bâtiment 4	Raiffeisen	12.11.2003	6'600'000	0
Bâtiment 9	UBS	15.06.2015	5'000'000	5'000'000
Bâtiment 9	UBS	15.06.2015	5'000'000	5'000'000
			22'173'750	13'575'000



ANNEXE

Garanties de la commune de Collonge-Bellerive

Prêts	Banque	Arrêté du Conseil d'Etat du	Garantie à l'origine	Utilisé au 31.12.2017
Bâtiment 6	BCGe	03.09.1997	8'765'000	5'735'500
Bâtiment 6	BCGe	24.10.2001	1'995'435	1'600'000
Bâtiment 6	BCGe	27.04.2015	3'064'500	2'614'500
Bâtiment 9	UBS	29.06.2015	5'000'000	5'000'000
Bâtiment 9	UBS	29.06.2015	5'000'000	5'000'000
			23'824'935	19'950'000

La Fondation avertit régulièrement les communes lors de remboursements extraordinaires afin que celles-ci puissent procéder à l'ajustement de leurs engagements.

Depuis l'exercice 2007, la Fondation rémunère ces garanties à hauteur de 0,25% l'an sur le montant effectivement utilisé.

- Cédules hypothécaires

Une cédule hypothécaire de CHF 11'000'000.- grevant le Bâtiment 6 a été constituée le 23 novembre 2004 et enregistrée au registre foncier le 20 janvier 2005. Cette cédule a été remise à la commune de Collonge-Bellerive comme garantie des engagements de celle-ci en faveur de la Fondation.

Suite à la vente des lots du Bâtiment 4, la Fondation a décidé de transférer les cédules hypothécaires de CHF 1'965'000.- sur le Bâtiment 9, l'inscription au registre foncier a été faite le 17.08.2017.

Des cédules hypothécaires de CHF 1'500'000.- grevant le Bâtiment 7 ont été constituées en juin 2010 et enregistrées au registre foncier. Ces cédules ont été remises à la communes de Meinier comme garantie des engagements de celle-ci en faveur de la Fondation.

11 Dépôts de garanties

	<u>2017</u> CHF	<u>2016</u> CHF
- Apports locataires pour garanties badges des parkings	3'325	3'325
- Dotation / dissolution de l'exercice	-50	0
Dépôts de garanties au 31 décembre	<u>3'275</u>	<u>3'325</u>

12 Fonds de rénovation

	<u>2017</u> CHF	<u>2016</u> CHF
Fonds Bâtiment 6 constitué au 1er janvier	82'026	58'026
Attribution de l'exercice	24'000	24'000
Utilisation de l'exercice	-15'469	-
Rémunération des comptes de dépôts	-	-
Fonds Bâtiment 6 constitué au 31 décembre	<u>90'558</u>	<u>82'026</u>



ANNEXE

Les fonds de rénovations des bâtiments 4 et bâtiments 7 ont été dissous au cours de l'exercice 2016 et les comptes bancaires y afférents clôturés.

En plus des attributions directes aux fonds de rénovation par la Fondation, les copropriétés du Bâtiment 4 et du Bâtiment 5 procèdent également à une attribution à laquelle la Fondation participe en qualité de copropriétaire.

Attributions aux fonds de rénovation

	<u>2017</u> CHF	<u>2016</u> CHF
Attributions directes de la Fondation	24'000	24'000
Attributions de la copropriété Bâtiment 4 (part fondation)	-	2'603
Attributions de la copropriété Bâtiment 5 (part fondation)	2'262	2'262
	<u>26'262</u>	<u>28'865</u>

13 Capitaux propres

Répartition des fonds par commune, les résultats sont répartis proportionnellement à leurs apports.

	<u>2017</u> CHF	<u>2016</u> CHF
<u>Fonds propres Collonge-Bellerive</u>		
Capital de dotation	600'000	600'000
Résultat reporté cumulé	2'771'092	1'421'417
Résultat de la période	128'108	1'349'675
Fonds propres	<u>3'499'200</u>	<u>3'371'092</u>
<u>Fonds propres Meinier</u>		
Capital de dotation	575'000	575'000
Résultat reporté cumulé	2'655'630	1'362'191
Résultat de la période	122'770	1'293'439
Fonds propres	<u>3'353'400</u>	<u>3'230'630</u>
Fonds propres	<u>6'852'599</u>	<u>6'601'722</u>
Capital de dotation (Collonge-Bellerive et Meinier)	1'175'000	1'175'000
Résultats reportés au bilan	5'677'599	5'426'722
Total comme ci-dessus	<u>6'852'599</u>	<u>6'601'722</u>



ANNEXE

COMPTE DE RESULTAT

14 Détail des loyers

	<u>2017</u> CHF	<u>2016</u> CHF
Bâtiment 4 (Pallanterie 11)	24'930	68'309
Bâtiment 5 (Pallanterie 10)	215'970	209'360
Bâtiment 6 (Compois 6)	811'417	809'224
Bâtiment 7 (Compois 12)	46'372	45'725
Parking (CSR en 2017)	9'194	34'620
	<u>1'107'883</u>	<u>1'167'238</u>

Les loyers du bâtiment 4 sont en baisse suite à la vente du dernier lot au cours de l'exercice 2017. A la suite de cette vente, seules 11 places de parking restent propriété de la Fondation en servitude.

Afin de permettre la réalisation du nouveau bâtiment 9, le parking situé anciennement sur cette parcelle a été déplacé provisoirement sur le site du CSR au cours du 1er semestre 2017.

14a Détail des droits de superficie

	<u>2017</u> CHF	<u>2016</u> CHF
Parcelle N° 1	35'000	35'000
Parcelle N° 2	20'900	20'900
Parcelle N° 3	55'005	55'005
Parcelle N° 4	58'380	58'380
Parcelle N° 5	54'732	54'732
Parcelle N° 6	0	0
Parcelle N° 7	50'064	50'064
Parcelle N° 8	5'446	5'446
Parcelle N° 9	0	8'460
	<u>279'527</u>	<u>287'987</u>

Détail des frais de fonctionnement

	<u>2017</u> CHF	<u>2016</u> CHF
15 Conseil de Fondation		
Jetons de présence	87'543	118'204
Charges sociales	15'038	18'472
Frais de voyage & de représentation	36'677	23'191
	<u>139'257</u>	<u>159'866</u>
16 Secrétariat & administration		
Charges salariales & intérimaire	102'642	113'740
Charges sociales	18'786	25'649
Loyers & SIG	29'522	22'117
Surveillance - sécurité	11'838	4'312
Frais de port	1'822	2'903
Télécommunications	9'059	15'315
Frais de bureau (*)	17'018	29'764
Frais de banque	562	272
Leasing & frais photocopieur	5'061	4'912
Constitution provision aménagement	0	70'000
	<u>196'310</u>	<u>288'983</u>

(*) Les frais de bureau comprennent également le développement du site internet ainsi que des frais de perfectionnement pour les personnes du secrétariat.

17 Honoraires comptabilité		
Tenue de la comptabilité 2017	35'000	35'000
Travaux spéciaux pour le plan comptable sous MCH2	31'000	0
	<u>66'000</u>	<u>35'000</u>



ANNEXE

18 DETAIL HORS EXPLOITATION

Dissolution fonds de rénovations	0	38'204
Réalisation de réserves latentes bâtiment 4	0	2'287'466
Dissolution de provision travaux bat 6	70'000	0
Dissolution de provision - eau - bat 6	30'000	0
Indemnités et produits divers	32'332	28'526
Evènement 20ème anniversaire et fête sur la zone	-106'244	0
Charges exercices antérieurs	-14'025	0
	<u>12'062</u>	<u>2'354'195</u>

Valeur d'assurance incendie (Communiquée par les assurances)	<u>2017</u> CHF	<i>millièmes</i> <i>Fondation</i>	<u>2016</u> CHF
Bâtiment 4	0	0	11'876'357
Bâtiment 5 (montant correspondant aux sous-sols uniquement)	4'102'272	549.65	4'144'909
Bâtiment 6	12'091'573	1.000.00	12'217'246
Bâtiment 7 (montant correspondant aux sous-sols uniquement)	2'239'922	137	2'263'203

Engagement leasing Contrat photocopieur Canon	3'794	7'046
---	-------	-------

Litiges en cours Aucun

TVA La Fondation est assujettie à la TVA depuis le 1er janvier 2002.

Informations diverses

- La durée des baux à loyer des ateliers et dépôts contractés s'étale de cinq à dix ans.



COMPTE RENDU FINANCIER 2017

Groupement Intercommunal pour La Petite Enfance (GIPE)



COMPOSITION DU CONSEIL DU GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR LA PETITE ENFANCE au 31.12.2017

Président :	Alain CORTHAY	(Meinier)
Vice-Présidente :	Anne-Françoise MOREL	(Jussy)
Membres :		
	Antoine CORNUT	(Gy)
	Laurent GREMION	(Gy)
	Serge BROQUARD	(Presinge)
	Blaise LOUP	(Presinge)
	Pierre PRICAT	(Meinier)
	Ania SCHWAB	(Meinier)
	Myriam RIVOLLET	(Jussy)
Secrétariat :	Brigitte Saillet-Veuillet	(Mairie de Meinier)



Global **Audit** Services SA, Genève

Rapport de révision
à l'attention du Conseil intercommunal
du **Groupement Intercommunal pour la
PETITE ENFANCE, MEINIER**

Genève, le 15 mars 2018

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de perte et profits et Annexe) du Groupement intercommunal pour la petite enfance, Meinier pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, aux statuts et aux règles de la loi sur l'administration des communes et la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève.

GAS Global Audit Services SA



Alain Gimmi
Expert réviseur agréé
Réviseur responsable



Catherine Minder-Reynard
Expert réviseur agréée

Annexe : comptes annuels



RAPPORT FINANCIER 2017

Etats financiers Groupement Intercommunal pour La Petite Enfance

Groupement Intercommunal pour la Petite Enfance

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

		FRANCS SUISSES	
	<i>Annexe</i>	2017	2016
<u>ACTIF</u>			
ACTIF CIRCULANT			
Liquidités		582 940.65	561 640.46
Débiteurs		75 975.75	68 462.62
Actifs transitoires		36 371.93	37 786.60
Total de l'actif circulant		<u>695 288.33</u>	<u>667 889.68</u>
ACTIF CIRCULANT			
Actifs immobilisés	2	<u>0.00</u>	<u>34 867.79</u>
TOTAL DE L'ACTIF		<u>695 288.33</u>	<u>702 757.47</u>
<u>PASSIF</u>			
FONDS ETRANGERS A COURT TERME			
Créanciers		14 757.70	19 148.05
Autres créanciers à court terme		7 942.35	260.70
Compte courant, commune de Meinier		50 738.66	48 357.40
Passifs transitoires et provisions		125 677.09	108 318.47
Total des fonds étrangers à court terme		<u>199 115.80</u>	<u>176 084.62</u>
PART DE CONTRIBUTION NON DEPENSEE			
Part de contribution non dépensée	4	<u>171 263.87</u>	<u>171 263.87</u>
Total du part de contribution non dépensée		<u>171 263.87</u>	<u>171 263.87</u>
FONDS PROPRES			
Capital de dotation	3	225 000.00	225 000.00
Résultat reporté		0.00	0.00
Résultat de l'exercice		99 908.66	130 408.98
Total des fonds propres		<u>324 908.66</u>	<u>355 408.98</u>
TOTAL DU PASSIF		<u>695 288.33</u>	<u>702 757.47</u>



RAPPORT FINANCIER 2017

Etats financiers Groupement Intercommunal pour La Petite Enfance

Groupement Intercommunal pour la Petite Enfance

COMPTE DE RESULTAT POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2017

		FRANCS SUISSES		
	<i>Annexe</i>	2017	2016	Budget 2017
PRODUITS				
Ecolages et autres recettes				
Ecolages et autres produits	5	804 609.78	811 472.97	746 260.00
<i>Total écolages et autres produits</i>		<u>804 609.78</u>	<u>811 472.97</u>	<u>746 260.00</u>
Contributions et subventions				
Contributions des communes membres	6	1 163 410.00	1 130 192.02	1 163 410.00
<i>Total contributions et subventions</i>		<u>1 163 410.00</u>	<u>1 130 192.02</u>	<u>1 163 410.00</u>
TOTAL DES PRODUITS		<u>1 968 019.78</u>	<u>1 941 664.99</u>	<u>1 909 670.00</u>
CHARGES				
Salaires et charges sociales	7	1 464 691.32	1 438 061.17	1 522 946.00
Autres charges du personnel et formation		15 667.29	13 665.92	14 975.00
Charges animation et matériel		88 672.12	92 612.45	107 000.00
Autres charges d'exploitation	8	263 585.40	261 429.32	253 399.00
Charges hors exploitation		35 494.99	5 487.15	11 350.00
TOTAL DES CHARGES		<u>1 868 111.12</u>	<u>1 811 256.01</u>	<u>1 909 670.00</u>
RESULTAT DE LA PERIODE	6	<u>99 908.66</u>	<u>130 408.98</u>	<u>0.00</u>



GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR LA PETITE ENFANCE

ANNEXE AU 31 DÉCEMBRE 2017

1. GÉNÉRAL

Le Groupement Intercommunal pour la petite enfance a été constituée le 22 avril 2009 (ci-après le « Groupement »), par arrêté du Conseil d'Etat, ensuite des délibérations des conseils municipaux de Gy le 19 mars 2009, Jussy le 2 mars 2009, Meinier le 12 mars 2009 et Presinge le 9 mars 2009.

Le Groupement a été fondée par les communes de Gy, Jussy, Meinier et Presinge, dans le but de créer, d'organiser, de gérer et de développer des espaces de vie infantine destinés à l'accueil de la petite enfance répondant aux besoins des familles et des entreprises sur le territoire des communes membres.

La crèche a ouvert le 12 mars 2012 avec une capacité d'accueil de 38 places.

2. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables légaux en Suisse et sur la base des cours historiques. Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.

En 2017, les actifs immobilisés ont été totalement amortis (amortissement de CHF 34'867.79).

Depuis l'exercice comptable 2013, les débiteurs au 31 décembre incluent les factures pour les écolages de janvier et envoyées aux parents en décembre. La contrepartie de ces produits est comptabilisée dans les passifs transitoires. Ce changement n'a pas d'influence sur le résultat de l'exercice.

3. CAPITAL DE DOTATION

Le Groupement s'est vu doté d'un capital de dotation de CHF 225'000 destiné à couvrir les investissements nécessaires à la mise en place de la crèche. Le capital de dotation est constitué des apports mentionnés ci-dessous des communes membres. Au titre du 7^{ème} exercice couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, le capital de dotation n'a pas été utilisé.

Dotation initiale du capital de dotation par les communes membres

Meinier	118'400.00
Jussy	59'200.00
Presinge	29'600.00
GY	17'800.00
Total	225'000.00



RAPPORT FINANCIER 2017

Etats financiers Groupement Intercommunal pour La Petite Enfance

4. PART DE CONTRIBUTION NON DÉPENSÉE

Quote part des communes membres au part de contribution non dépensée

	2017
Meinier	95'539.29
Jussy	42'109.20
Presinge	20'695.60
Gy	12'919.80
Total	171'263.87

5. ÉCOLAGES ET AUTRES RECETTES

Le taux d'occupation moyen de la crèche pour l'exercice 2017 est de 94.24% et le montant total généré par les écolages versés par les parents est de CHF 758'535.80 (2016 : CHF 746'329.50).

6. CONTRIBUTION DES COMMUNES MEMBRES

La contribution globale des communes s'élève à CHF 1'163'410. La participation de chacune des communes est répartie proportionnellement aux places attribuées.

Contribution des communes membres pour l'exercice 2017 et 2016

	2017	2016
Meinier (20 places)	588'630	571'823
Jussy (10 places)	311'628	302'730
Presinge (5 places)	166'201	161'456
Gy (3 places)	96'951	94'183
Total	1'163'410	1'130'192

Concernant le trop versé, le Conseil doit se prononcer sur l'affectation du solde disponible de CHF 99'908.66.

7. CHARGES DU PERSONNEL

Au total, la crèche dispose d'environ 18 postes de travail en équivalent plein temps, soit un montant total des salaires brut de CHF 1'237'115.

8. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les principales dépenses des autres charges d'exploitations sont constituées notamment par le loyer (CHF 150'000), les charges liées aux locaux (SIG, chauffage, nettoyage, etc.) reversées à la commune de Meinier (CHF 50'879.91) et les honoraires versés à Amalthée pour la tenue de la comptabilité et des salaires (CHF 18'079.25).



9. CRÉANCIERS ET AUTRES CRÉANCIERS À COURT TERME

Les postes se composent de factures ouvertes qui n'ont pas plus de 60 jours de dates valeurs (et ne sont pas des contentieux).



Groupement intercommunal
Centre sportif de Rouelbeau

Groupement Intercommunal pour le Centre Sportif de Rouelbeau (GICSR)



COMPOSITION DU CONSEIL au 31.12.2017

Président :	Marc Michela	(Meinier)
Vice-président :	Jean-Marc Maspéro	(Collonge-Bellerive)
Membres :	Marcel Goehring	(Collonge-Bellerive)
	José Burgos	(Meinier)
	Jean-François Jordan	(Meinier)
	Etienne Murisier	(Meinier)
Secrétariat-comptabilité :	Brigitte Saillet-Veuillet	(Mairie de Meinier)



**GROUPEMENT
INTERCOMMUNAL DU CENTRE
SPORTIF DE ROUELBEAU**
Meinier

rapport de l'organe de révision sur les
comptes annuels de l'exercice 2017



berney associés

Genève, le 20 février 2018

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION A L'ATTENTION DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU CENTRE SPORTIF DE ROUELBEAU

berney & associés sa
société fiduciaire

8, rue du nant
case postale 6266
1211 Genève 6
t +41 58 234 90 00
f +41 58 234 90 01

4, rue étraz
case postale 6199
1002 Lausanne
t +41 58 234 91 00
f +41 58 234 91 01

37, bd de pérolles
case postale 16
1705 Fribourg
t +41 26 422 88 33
f +41 26 422 88 01

18, rue dent-blanche
case postale 1180
1951 Sion
t +41 27 322 75 40
f +41 27 322 75 44

1, rue arthur parchet
case postale 264
1696 Vouvry
t +41 58 234 90 20
f +41 58 234 90 05

berneyassociés.com

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la légalité de la gestion financière et administrative du Groupement intercommunal du centre sportif de Rouelbeau pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels ainsi que de la légalité de la gestion financière et administrative incombe au Bureau du Conseil intercommunal, alors que notre mission consiste à les vérifier et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon les normes suisses d'audit. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages.

En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la comptabilité, à l'établissement des comptes annuels, aux principales décisions en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à constater si les dispositions légales et réglementaires concernant l'organisation et l'administration sont respectées. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la légalité de la gestion financière et administrative sont conformes à la loi sur l'administration des communes (LAC) et à ses règlements d'application, à la LGAF et aux statuts.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BERNEY & ASSOCIES SA
Société fiduciaire


Philippe Veillard
Expert-réviseur agréé
Responsable du mandat


Nancy Teixeira
Réviseur agréée

Annexes : Etats financiers de l'exercice 2017
Liste des vérifications effectuées



Exercice 2017

Bilan au 31 décembre 2017

ACTIF	2017	2016
	(CHF)	(CHF)
Trésorerie		
Caisse	912.20	1'617.10
Banque Raiffeisen	167'667.20	217'391.50
Autres créances à court terme		
Actifs de régularisation	558.65	558.65
Impôts anticipé à récupérer	0.00	208.60
Commune de Meinier	0.00	0.00
		767.25
Total de l'actif circulant	169'138.05	219'775.85
Immobilisations corporelles		
Mobilier	1.00	1.00
./.. Fonds d'amortissement	0.00	0.00
Mobilier net	1.00	1.00
Climatiseur	1.00	1.00
./.. Fonds d'amortissement	0.00	0.00
Climatiseur net	1.00	1.00
Eclairage marquise	1.00	1.00
./.. Fonds d'amortissement	0.00	0.00
Eclairage marquise net	1.00	1.00
Total de l'actif immobilisé	3.00	3.00
Total de l'actif	169'141.05	219'778.85
PASSIF		
C/c Restaurant le Rouelbeau	309.50	2'109.50
Commune de Meinier	24'458.24	20'056.89
Commune de Collonge-Bellerive	34'529.91	56'601.91
Autres dettes à court terme	59'297.65	78'768.30
Passifs de régularisation	59'843.40	24'890.40
Autres dettes à long terme		
Fonds de rénovation	0.00	66'120.15
Capitaux propres		
Capital de dotation	50'000.00	50'000.00
Total du passif	169'141.05	219'778.85



Exercice 2017

Compte de résultat au 31 décembre 2017

PRODUITS	2017	2016
	(CHF)	(CHF)
Contributions des communes membres		
<i>Versement Collonge-Bellerive</i>	92'718.00	105'303.00
<i>Affectation au compte exigible à court terme</i>	21'970.00	9'283.00
Participation Collonge-Bellerive	114'688.00	114'586.00
Participation Meinier	649'666.80	662'937.96
	764'354.80	777'523.96
Revenus	35'800.00	30'300.00
Revenus divers	7'920.00	0.00
Intérêts bancaires	0.00	0.00
	43'720.00	30'300.00
Total des produits	808'074.80	807'823.96
CHARGES		
Dédommagement commune de Meinier :		
Amortissement	287'804.00	287'804.00
Intérêts	160'593.00	160'593.00
	448'397.00	448'397.00
Facturation employés voirie	65'520.00	66'480.00
Facturation employés administratif	7'411.00	11'786.00
Achat marchandises	194.00	447.45
Achat mobilier, machines, matériel	1'862.25	2'576.15
Amortissement mobilier	0.00	19'418.16
Eau, électricité	30'633.96	27'851.13
Gaz	12'512.19	12'073.32
Entretien mobilier		
- Bâtiments et immobilier communs	65'610.10	62'328.85
- Frais rénovation communs	0.00	0.00
- Installations tennis	17'370.40	17'562.70
- Installations football	66'158.90	62'040.30
- Parking	0.00	4'860.00
- Restaurant et salle des sociétés	8'381.65	3'193.90
Fournitures diverses	0.00	134.85
Entretien mobilier football, tennis et commun	42'404.55	52'302.65
Travaux d'entretien	22'005.35	0.00
Assurances et frais administratifs	12'542.50	12'073.10
Frais site internet	17.80	3'305.10
Subventions versées	100.00	0.00
Frais d'études	0.00	-5'834.70
Frais divers	6'696.55	6'796.00
Intérêts et frais bancaires	256.60	32.00
Attribution au fonds de rénovation	0.00	0.00
	359'677.80	359'426.96
Total des charges	808'074.80	807'823.96
Résultat de l'exercice	0.00	0.00



GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU CENTRE SPORTIF DE ROUELBEAU
MEINIER

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017

1.- GENERAL

Les statuts du « Groupement intercommunal du Centre sportif de Rouelbeau » indiquent que les communes de Meinier et de Collonge-Bellerive ont constitué un groupement intercommunal au sens des articles 51 à 60 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 (LAC) et que le siège du groupement est à la mairie de Meinier.

Le Conseil d'Etat a approuvé, par un Arrêté du 21 mai 2008, la délibération du Conseil municipal de la commune de Collonge-Bellerive du 3 mars 2008 prévoyant la constitution de ce groupement intercommunal.

La fortune du groupement est formée des apports financiers initiaux des communes membres, destinés à financer un fonds de roulement de CHF 50'000, à hauteur de CHF 25'000 pour chacune des communes de Meinier et de Collonge-Bellerive.

La fortune comprendra également tout le matériel et mobilier d'exploitation qui viendront à être acquis par le groupement. La fortune du groupement comprendra en outre l'ensemble des bâtiments et installations qui lui seront cédés en propriété par les communes membres.

Les organes du groupement sont :

- a) Le Conseil intercommunal
- b) Le Bureau du Conseil
- c) L'organe de contrôle

Le groupement a pour but d'exploiter un centre sportif au lieudit Rouelbeau comportant les installations suivantes :

- 3 terrains de football
- 5 terrains de tennis
- 1 espace de pétanque
- 1 terrain de beach volley
- 1 espace athlétisme / gymnastique
- 1 terrain de basket
- 1 restaurant et 1 salle pour sociétés
- 8 vestiaires

2.- PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux prescriptions statutaires en la matière.

Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.

Les investissements mobiliers du groupement, de même que les frais de fonctionnement (y compris le loyer selon l'article 6) sont couverts par des contributions des communes membres, dès lors qu'ils ne peuvent être assumés par les recettes propres du centre sportif ou d'autres sources de financement selon article 9.



Le poste « dédommagement de la commune de Meinier » résulte de la mise à disposition des installations dont la commune est propriétaire.

Les frais d'investissement et de fonctionnement sont répartis à raison de :

- a) 85 % à la charge de la commune de Meinier
- b) 15 % à la charge de la commune de Collonge-Bellerive

Toutefois, le Conseil intercommunal a décidé que les frais d'études concernant l'extention de la zone sportive seront répartis à hauteur de 50 % entre les deux communes.

Les ressources financières du groupement sont constituées par :

- Les contributions des communes membres
- Les recettes d'exploitation du centre sportif, notamment liées au loyer du restaurant
- Les subventions
- Les emprunts
- Les fonds mis à disposition par des tiers privés dans le cadre de conventions de partenariat
- Les dons et legs

3.- INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

	2017	2016
	CHF	CHF
<i>3.1. Passifs de régularisation</i>		
Provision honoraires audit	2'700.00	2'700.00
Provision SIG	4'717.10	4'323.55
Provision Cheminée Concept – solde	7'200.00	0.00
Provision Colas – investigation fosse	0.00	3'186.00
Provision pour réparation des portails	0.00	4'395.60
Provision tables de ping-pong	0.00	4'529.50
Provision Pottu & Seitz – changement filets	0.00	2'311.20
Provision Kauz – rép. restaurant	1'500.00	1'122.65
Provision Bienponcé – solde cheminée restaurant	16'892.40	0.00
Provision De Siebenthal – diverses factures	7'893.40	0.00
Provision Aqua Z – rép. arroseur terrain synthétique	2'748.00	0.00
Provision Messerli – diverses factures nettoyage	10'396.25	0.00
Provision Nicollet – toiture restaurant pour cheminée	3'273.00	0.00
Autres provisions	<u>2'523.25</u>	<u>2'321.90</u>
Passifs de régularisation	<u>59'843.40</u>	<u>24'890.40</u>

<i>3.2. Fonds de rénovation</i>	<u>0.00</u>	<u>66'120.15</u>
---------------------------------	--------------------	-------------------------

Ce poste était destiné à la rénovation des installations et mobilier du groupement intercommunal. Ce fonds de rénovation de CHF 66'120.15 a été utilisé en 2017 dans le cadre de la réfection du sol et de l'installation d'une cheminée centrale dans le restaurant.

Ce poste est donc dissout conformément à la demande du Service de Surveillance des Communes.



4.- MOYENNE ANNUELLE DES EMPLOIS A PLEIN TEMPS

La moyenne annuelle des emplois à plein temps était inférieure à 10 durant l'année 2017 (Idem 2016)

5.- EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRES LA DATE DE CLOTURE

Aucun événement post-clôture n'a été identifié.

LISTE DES VERIFICATIONS EFFECTUEES

Contrôle de la gestion financière et administrative, des comptes et des patrimoines conformément aux critères du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (B 6 05 01) et des directives, en fonction des prescriptions du manuel de comptabilité publique et selon les principes généralement reconnus en matière de révision.

BILAN

Comptes généraux

Contrôle de la concordance des soldes du bilan au 1^{er} janvier 2017 avec les comptes au 31 décembre 2016 ressortant du rapport de l'organe de révision sur les comptes de l'exercice 2016.

Contrôle de la concordance entre les soldes au 31 décembre 2017 ressortant de la comptabilité générale et des états financiers de l'exercice 2016.

Banque Raiffeisen, compte no 74362-0188

Le solde au 31 décembre 2017 de CHF 167'667.20 est en concordance avec le relevé de la Banque Raiffeisen établi à la même date. Vérification par sondages des mouvements de l'exercice 2017.

Compte-courant « Restaurant de Rouelbeau »

Contrôle de ce compte-courant, respect de l'échéancier de l'avance.

Investissements

Aucun investissement n'a eu lieu sur l'exercice 2017.

Il est à noter qu'au 31 décembre 2017, les immobilisations sont complètement amorties.

Exigible à court terme

Nous avons procédé à la vérification des mouvements et du solde du poste « Passifs de régularisation »

Nous avons obtenu les confirmations des mouvements enregistrés sur les comptes-courants des communes de Meinier et de Collonge-Bellerive.



COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Vérification par sondages des montants comptabilisés dans les comptes de fonctionnement sur la base des pièces justificatives.

Vérification des budgets et des dépassements éventuels.

Vérification du calcul et de la comptabilisation de la contribution des communes membres.



COMMUNE DE MEINIER

Route de Gy 17 - 1252 Meinier - Tél. 022 722 12 12 - Fax 022 722 12 11
info@meinier.ch - www.meinier.ch